

À votre  
service depuis

60

ANS



Fédération des  
producteurs d'œufs  
du Québec

# Table des matières

## CAHIER 1

Les producteurs se regroupent et s'organisent

1

## CAHIER 2

Une vision commune pour une mise en marché efficace et ordonnée

13

## CAHIER 3

Une protéine saine, économique et de qualité

21

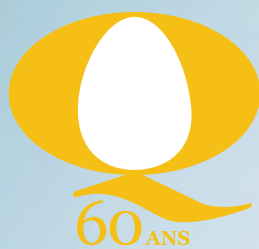
## RAPPORT ANNUEL

Bilan et perspectives d'avenir

33







Fédération des  
producteurs d'œufs  
du Québec

# 60 ANS

au service des  
producteurs

---



**Les producteurs se regroupent  
et s'organisent**

# Les producteurs se regroupent et s'organisent

Dans un Québec en pleine ébullition, les producteurs d'œufs québécois ont entrepris dans les années 1960 une série de luttes pour s'affranchir des règles du libre marché.

Entre 1945 et 1975, le visage du Québec se métamorphose complètement en l'espace d'une génération. Sa natalité explose, son urbanisation s'accélère et sa population s'enrichit grâce à la prospérité de l'après-guerre. L'État intervient dans le libre-marché afin que les bénéfices de cette nouvelle richesse demeurent au Québec et profitent à tous les Québécois. C'est la Révolution tranquille!

Inspirés par Jean Lesage et son fameux slogan « Maîtres chez nous », les Québécois mènent de front une série de réformes qui les propulseront dans une nouvelle ère : démocratisation de l'éducation, universalité des soins de santé, renforcement de la fonction publique, nationalisation de l'électricité et création de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Et c'est armés de cette nouvelle confiance qu'ils accueillent à Montréal des millions de visiteurs à l'occasion de l'Exposition universelle de 1967.

De plus en plus imposante, la classe moyenne québécoise a adopté les deux éléments iconiques du rêve américain : une maison et une voiture. Elle s'établit dans les nouvelles banlieues desservies par des autoroutes toutes neuves. Son automobile lui permet de jouir de son pouvoir d'achat accru dans des commerces nouveau genre : les supermarchés et les centres commerciaux. L'époque de l'épicerie du coin et du magasin général tire à sa fin.

Devant ces nouvelles habitudes de consommation, l'agriculture québécoise doit elle aussi s'adapter et se moderniser. Elle doit passer d'une production domestique à une production spécialisée, axée sur les marchés.

En effet, au début des années 1960, le Québec compte près de 100 000 fermes, essentiellement des fermes mixtes. Un grand nombre d'entre elles sont uniquement destinées à subvenir aux besoins de la famille.

Pour la majorité des 2 700 entreprises qui déclarent avoir des poulaillers, les œufs ne sont qu'une production d'appoint. En 1961, seulement 41 % des poules pondeuses se retrouvent dans des fermes spécialisées. Quelques entreprises possèdent de 2 000 à 3 000 poules, mais rares sont celles qui entretiennent des troupeaux aussi grands que 10 000 pondeuses.

Une structuration est alors nécessaire pour faire face aux grandes fermes ontariennes et de l'Ouest du pays, créées au cours de la Seconde Guerre mondiale pour fournir des œufs aux pays alliés.

Le Manitoba est notamment un joueur important de l'industrie en raison des brasseurs qui s'y sont installés vu la proximité de l'approvisionnement en grain pour le brassage de la bière. Ces compagnies ont saisi l'occasion que leur procurait la guerre 1939-1945 pour établir une importante production d'œufs sur place afin de fournir les marchés européens qui avaient cessé d'être approvisionnés localement. Après la guerre, l'approvisionnement du marché de Montréal s'avère en quelque sorte une nouvelle direction de leur produit. Les œufs sont produits à bas prix et peuvent ainsi inonder le marché de Montréal, d'où est apparu un phénomène nouveau : les chaînes d'alimentation.

En effet, les Steinberg, Dominion et autres supermarchés de l'époque demandent désormais un approvisionnement continu et en gros volume. Incapables de trouver une telle capacité de production au Québec, la plupart d'entre eux se sont tournés vers les poulaillers de l'Ouest canadien, de l'Ontario et même des États-Unis pour remplir leurs tablettes et satisfaire leur clientèle.

Les producteurs québécois ne demandent pourtant pas mieux que de répondre à la demande. Pour ce faire, ils constatent que leur mise en marché est à repenser. Ils doivent changer les règles du jeu, se disent-ils, car les lois du libre marché ne bénéficient qu'aux chaînes d'alimentation et aux gros producteurs à l'extérieur du Québec. ●







# S'unir pour survivre

Frappés par une crise sans précédent au début des années 1960, les producteurs d'œufs québécois ont vite réalisé que leur sort résidait en la création d'une fédération capable de représenter leurs intérêts.

Soumis aux règles arbitraires dictées par le libre marché qui les privent de l'important marché montréalais, des producteurs québécois comprennent au début des années 1960 qu'ils doivent organiser différemment leur industrie. La solution qu'ils retiennent passe par un contrôle de la production et de la vente.

Une première Loi sur la mise en marché agricole avait été adoptée en 1956 sous la gouverne de Maurice Duplessis. Elle permettait dès lors le regroupement de l'offre en vertu d'ententes collectives.

C'est toutefois le gouvernement de Jean Lesage qui, à la suite des pressions de l'Union catholique des cultivateurs (l'UCC, devenue l'UPA par la suite), amende cette loi à trois reprises, entre 1961 et 1965, pour procurer un cadre légal et de véritables pouvoirs aux syndicats spécialisés. Ceux-ci, à titre d'offices de producteurs, se voyaient confier le pouvoir de contrôler la production et la vente.

Les producteurs d'œufs ne tardent pas à se prévaloir de ces nouveaux droits. Aidés de l'UCC et de ses fédérations, ils se regroupent dans un premier temps dans neuf syndicats : Nicolet, Québec-Est-Nord-Ouest, Saguenay, Sherbrooke, Trois-Rivières, Rimouski, Québec-Sud, Saint-Hyacinthe et Valleyfield.

Puis, le 13 novembre 1964, réunis à Drummondville, une centaine de producteurs créent la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec. Un premier pas est alors franchi vers la gestion de l'offre. Leur industrie se trouve alors frappée par une chute sans précédent des prix. Les œufs se vendent alors aux mêmes coûts qu'à l'époque de la Grande Dépression des années 1930. S'ils veulent vivre de leur production, comprennent-ils, ils doivent se prendre en main.

« Pas un problème agricole n'a été solutionné sans les cultivateurs. »

- Lionel Sorel

« Pas un problème agricole n'a été solutionné sans les cultivateurs », leur rappelle à ce propos le président général de l'UCC, Lionel Sorel, ce soir-là.

Dès le 25 novembre 1964, Ovila Lebel, producteur de Saint-Félix-de-Kingsey et président du Syndicat de Nicolet, est élu à la tête de l'organisation. Fin stratège, il jouera un rôle crucial dans les luttes à venir jusqu'à sa retraite en 1982. Avec le premier comité exécutif, il commande rapidement les études nécessaires à la rédaction du premier plan conjoint de l'histoire du Québec.

Durant toute l'année 1965, les administrateurs et membres des divers syndicats régionaux parcourent la province afin de rencontrer les producteurs et les convaincre que s'ils ne travaillent pas ensemble, la production d'œufs au Québec est vouée à disparaître.

Autrement dit, répètent-ils, ne pas s'organiser, c'est se faire organiser. ●

Prix d'une douzaine d'œufs à Montréal en 1964



## Prix de gros aux détaillants

46¢ à 48¢	43¢ à 45¢	40¢ à 42¢	34¢ à 37¢	38¢ à 39¢	31¢ à 32¢
Extra-gros	A-Gros	A-Moyens	A-Petits	B	C
54¢ à 58¢	50¢ à 55¢	49¢ à 51¢	43¢ à 45¢		

## Prix de détail aux consommateurs

# Le premier plan conjoint de l'histoire

Une année de travail a été nécessaire avant de pouvoir adresser à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec une requête en vue de l'établissement du premier plan conjoint de l'histoire du Québec.

Les producteurs d'œufs québécois sont des pionniers dans la mise en marché de produits agricoles au Québec. Personne avant eux n'avait osé faire ainsi front commun pour vendre le fruit de leur travail.

La rédaction du premier plan conjoint de l'histoire du Québec, en 1965, est cependant une tâche titanesque. Pour y parvenir, le comité exécutif doit entreprendre des études et des travaux de recherche pour brosser un portrait de la production, consulter les producteurs, documenter les possibilités offertes par la loi, etc.

« Tout au début, je me déplaçais souvent à travers la province afin d'informer les producteurs. Avec l'aide de l'UCC [Union catholique des cultivateurs], par le biais de ses services régionaux, on a fait l'inventaire de tous les producteurs du Québec de même que plusieurs études sur la production. Puis, nous avons présenté un règlement sur la production », a expliqué Ovíla Lebel après sa retraite.

Les objectifs sont clairs : augmenter le marché, éliminer le marchandage qui se fait sur le dos des producteurs individuels et stabiliser les prix de manière à couvrir les coûts.

Parallèlement, la Fédération demande aux producteurs des autres provinces de se regrouper eux aussi et de créer des offices de commercialisation. Déjà, certaines provinces comme la Colombie-Britannique ont un office en place. Pour sa part, l'Ontario s'oppose à la création de tels offices et continue d'augmenter sa production, ce qui préoccupe le Québec.

Ces efforts contribueront au développement d'une expertise pour l'ensemble du syndicalisme agricole, qui servira à plusieurs fédérations à emprunter la même voie au cours des années subséquentes.

Au bout d'une année complète de travail, les dirigeants peuvent enfin déposer à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec une requête en vue de l'établissement du plan conjoint des producteurs d'œufs de consommation.

Le vote décisif se déroule entre le 28 décembre 1965 et le 22 février 1966. Près des deux tiers des producteurs (1 751 sur 2 700) ayant déclaré produire des œufs exercent leur droit de vote. De ce nombre, 94 % approuvent le projet. Le plan conjoint devient effectif dès le mois de mars.

Non seulement un premier pas est-il franchi, mais la voie est aussi tracée pour les autres producteurs agricoles qui aspirent à prendre en main leur industrie.

Dans un premier temps, la Fédération émet des quotas qui correspondent au plus grand nombre de pondeuses dont un producteur assujéti au plan conjoint a été propriétaire au cours des neuf mois précédant l'entrée en vigueur du règlement.

Le prélevé est de 0,0005 \$ par douzaine, retenu par le premier acheteur, qu'il soit un poste de classement, d'emballage ou de décoquillage.

La mise en œuvre de ce premier plan conjoint ne sera pas une chose aisée. Les premières années seront turbulentes. La Fédération réussira néanmoins à poser les pierres d'assise du système de gestion de l'offre tel qu'on le connaît aujourd'hui : prix aux producteurs basé sur le respect du coût de production, contrôle de la production et du commerce entre les provinces et contrôle des importations. ●

## Objectifs du plan conjoint

1. Augmenter le marché;
2. Éliminer le marchandage qui se fait sur le dos des producteurs individuels;
3. Stabiliser les prix de manière à couvrir les coûts.

Premier plan conjoint :

**mars  
1966**





# Un contrôle difficile des frontières

Quelques années d'efforts seront nécessaires avant de bénéficier des effets du système de gestion de l'offre.

La situation financière des producteurs d'œufs du Québec demeure précaire à la fin de la décennie 1960.

Les effets escomptés du plan conjoint ne sont pas immédiats.

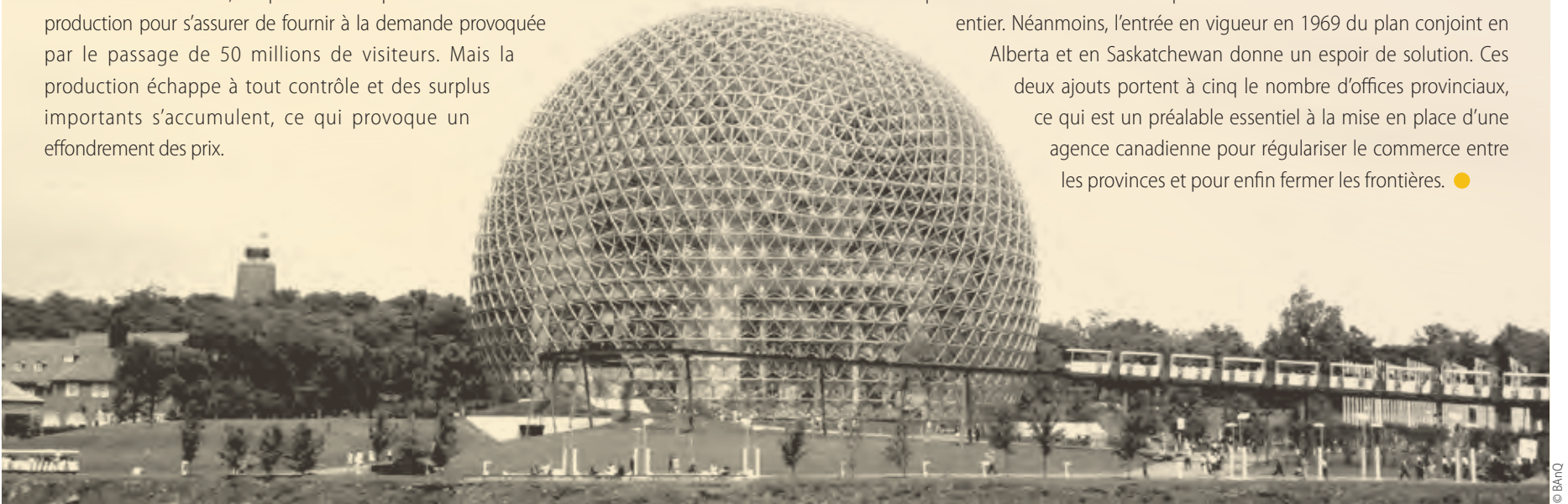
En effet, malgré les actions et les initiatives de la Fédération, la forte pression sur les prix se maintient en raison des importations et du commerce interprovincial. L'Ontario tarde notamment à se discipliner. Ses producteurs augmentent leur production et livrent une bataille commerciale sur les marchés du Québec.

L'année 1967 s'avère aussi difficile. Emplis d'espoir à l'approche de l'exposition universelle à Montréal, les producteurs québécois accroissent leur production pour s'assurer de fournir à la demande provoquée par le passage de 50 millions de visiteurs. Mais la production échappe à tout contrôle et des surplus importants s'accumulent, ce qui provoque un effondrement des prix.

Pour prévenir une telle situation à l'avenir, la Fédération adresse deux demandes au gouvernement provincial. Premièrement, une aide directe aux producteurs correspondant au coût de production, et deuxièmement, un contrôle des œufs en provenance de l'extérieur du Québec.

Québec consent alors une aide de deux cents la douzaine aux producteurs.

Le problème du commerce interprovincial et international reste toutefois entier. Néanmoins, l'entrée en vigueur en 1969 du plan conjoint en Alberta et en Saskatchewan donne un espoir de solution. Ces deux ajouts portent à cinq le nombre d'offices provinciaux, ce qui est un préalable essentiel à la mise en place d'une agence canadienne pour régulariser le commerce entre les provinces et pour enfin fermer les frontières. ●



© BAnQ

**ovoplus**  
plan exclusif



## Le programme d'assurance agricole fait sur mesure pour les producteurs d'œufs de consommation du Québec !

Développé par Hénault assurance, ce **plan d'assurance exclusif** vous donnera accès à une gamme complète d'avantages compétitifs et des protections supplémentaires qui ne se retrouvent nulle part ailleurs.

Contactez-nous pour constater à quel point le plan Ovo plus est avantageux pour vous !

1 800 567-0906 • [henaultassurance.com](http://henaultassurance.com)

 **Henault**  
assurance **ovoplus**  
plan exclusif



# La guerre des œufs et du poulet

Alors que l'idée d'une organisation canadienne de la mise en marché des œufs de consommation est née, le Québec et l'Ontario se livrent bataille.

Le chaos règne au Québec et en Ontario sur les marchés de la volaille et des œufs au cours des années 1960 et au début 1970.

En effet, alors que la production d'œufs est contingentée au Québec, elle ne l'est pas en Ontario. La situation inverse prévaut pour la production de volaille. De part et d'autre, les producteurs cherchent donc à écouler à bas prix leur production excédentaire sur le marché voisin.

En 1971, en mesure de représailles à l'interdiction d'exporter leurs œufs et leur poulet, les gouvernements ontariens et québécois répliquent en effectuant une application zélée des règlements par les inspecteurs qui saisissent les produits agricoles réglementés.

Cette nouvelle escarmouche provoque une forte tension à la frontière où chaque camion de produits agricoles est sévèrement fouillé. Des coups de feu sont même tirés à l'occasion d'un contrôle frontalier.

L'incident n'a pas fait de blessé, mais il convainc le président de la Fédération, Ovila Lebel, que la situation exige une action du gouvernement fédéral. Sans invitation, il se rend au bureau du premier ministre Pierre-Elliott Trudeau à Ottawa pour demander d'intervenir dans le conflit.

À la mi-juillet, les ministres du Québec, de l'Ontario, du Manitoba et de la Nouvelle-Écosse conviennent de la nécessité d'établir un contingent sur une base nationale. Ce consensus met la table pour la création de l'Office canadien de commercialisation des œufs (OCCO) en 1972. ●



Ovila Lebel

**Ovila Lebel  
a confronté le  
premier ministre  
sans invitation  
afin de lui dire  
de réglementer  
le secteur.**





# Un système national

Le Québec accepte un compromis pour éviter un retour à l'anarchie. En novembre 1972, alors que le Canada vit un important surplus d'œufs, l'Office canadien de commercialisation des œufs (OCCO) – qui porte aujourd'hui le nom de Producteurs d'œufs du Canada (POC) – est créé.

Dès sa fondation, l'OCCO envisage un contrôle de la production et un contrôle des frontières en fonction des importations historiques, le niveau desquels devait faire l'objet de négociations et d'ententes. Dorénavant, les ajustements de l'allocation pour chaque province sont décidés sur une base nationale selon des critères spécifiques.

La production canadienne est partagée entre les provinces sur la base de leur production respective moyenne des cinq années précédentes, soit de 1968 à 1971 inclusivement.

Le Québec obtient 16,556 % du volume national, malgré qu'il représente 26 % de la population canadienne. Les dirigeants québécois acceptent néanmoins cette entente, car, à leurs yeux, elle constitue un gain stratégique appréciable.

Il faut se rappeler que, jusqu'au milieu des années 1970, le marché des œufs de Montréal est presque exclusivement contrôlé par l'Ontario et par le Manitoba. Le Québec préfère avoir 16 % de la production nationale que pas d'entente du tout. Cet accord fédéral-provincial est crucial pour éviter que les marchés ne retournent à l'anarchie.

« La création de l'OCCO a été ce qui m'a le plus marqué au cours des années où j'ai exercé le rôle de président. Même si les producteurs faisaient des efforts au niveau provincial pour contrôler la production, compte tenu des lois qui régissaient le marché interprovincial, je savais très bien que les difficultés que nous connaissions ne pouvaient être réglées sans la création de l'OCCO », a confié Ovila Lebel après sa retraite en 1982. Tout est à mettre en place. L'évaluation des

besoins des marchés et la compilation des données de production, des surplus et des importations nécessitent des années de rodage. Néanmoins, le Canada peut maintenant utiliser les dispositions du GATT (General Agreement on Tariffs and Trade) pour contrôler les importations puisqu'il contrôle sa production et sa commercialisation intérieure. En effet, dans le cadre de cet accord signé en 1947 par 23 pays, la gestion de l'offre est l'une des seules justifications acceptées pour la mise en place de contingents à l'importation.

Le gouvernement fédéral met rapidement en place un programme d'aide aux producteurs pour éliminer les excédents de poules; plus d'un million de poules doivent être abattues afin de stabiliser les prix le plus rapidement possible.

En 1976, l'OCCO met en place un programme de rachat des excédents du marché de table. S'il y a un surplus d'œufs dans une province, ces œufs seront rachetés par l'office national et dirigés vers le secteur industriel où ils seront utilisés dans l'industrie agroalimentaire pour la préparation d'aliments. Ce programme de rachat des surplus d'œufs destinés à la transformation se nomme « le produit industriel ». Ce programme nécessite une révision de l'Accord fédéral-provincial, signé par l'ensemble des provinces en 1973.

Malgré les erreurs et les difficultés aux débuts de l'OCCO, l'augmentation des prix payés aux producteurs permet à ces derniers d'espérer des jours meilleurs. Autre bonne nouvelle : en acceptant les recommandations de la commission Ross, l'OCCO reconnaît en 1976 que les producteurs ne seront plus payés selon les lois du marché, mais selon leur coût de production. ●

## Les 3 piliers de la gestion de l'offre

1<sup>er</sup>  
pilier

**Contrôle de la production**

2<sup>e</sup>  
pilier

**Possibilité de couvrir son coût de production**

3<sup>e</sup>  
pilier

**Contrôle des frontières**

**Partenaire des producteurs**  
depuis 1937

[trouwnutrition.ca](http://trouwnutrition.ca)

**trouw nutrition**  
une entreprise de Nutreco

# Les piliers de la gestion de l'offre

Depuis sa fondation, la Fédération des producteurs d'œufs du Québec n'a cessé de promouvoir les trois principes essentiels du système de production sous gestion de l'offre : le contrôle de la production, la possibilité de couvrir son coût de production et le contrôle des frontières.

## Contrôle de la production :

l'équilibre établi entre la production et la consommation intérieures permet d'éviter les surplus et les pénuries susceptibles de causer d'importantes fluctuations de prix.

## Possibilité pour le producteur de couvrir son coût de production :

les agriculteurs bénéficient d'un prix de base, établi en fonction des coûts de production, entre autres. Cela assure au producteur que ses revenus couvriront les dépenses de son entreprise.

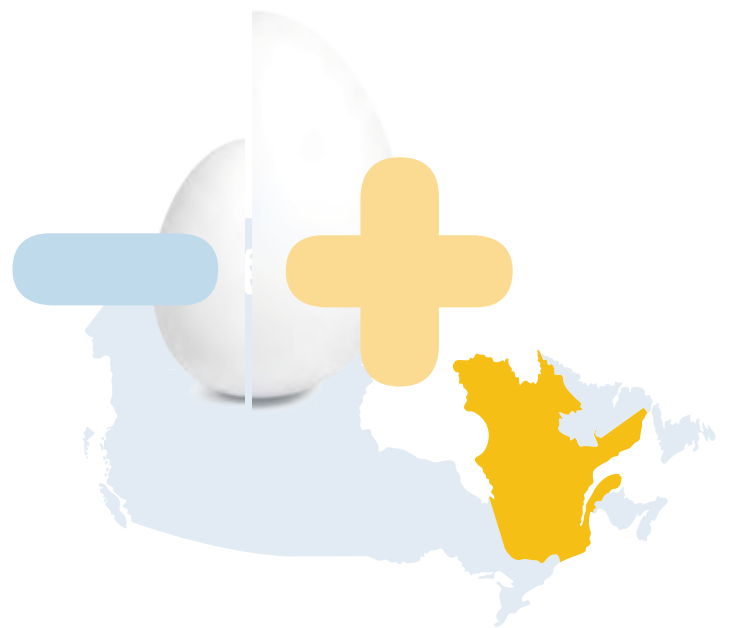
## Contrôle des frontières :

les importations sont contrôlées afin de protéger l'équilibre de la production. Au-delà de certaines quantités, les entreprises étrangères se voient imposer des tarifs douaniers plus élevés. Cette mesure évite qu'une trop grande quantité de produits étrangers vienne déstabiliser la production sur le marché canadien. ●

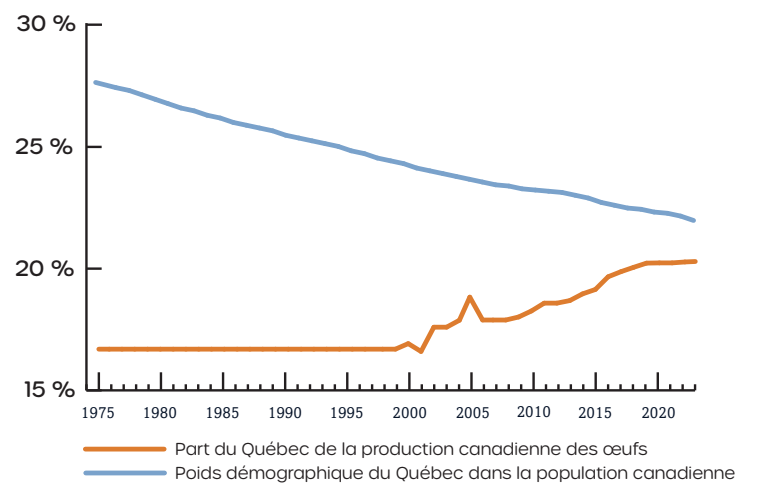
# L'entente de St. Andrews

Le Québec ne manque pas l'occasion de récupérer une concession faite à la création de l'Office canadien de commercialisation des œufs en 1972.

Au début des années 1990, la production canadienne d'œufs s'apprête à dépasser le volume historique qui a servi en 1972 à répartir les allocations entre les provinces. L'atteinte de cette marque déclenche alors un mécanisme prévu dans la loi fédérale : les provinces peuvent définir de nouveaux critères pour répartir les allocations au-delà de la base historique.



## Évolution de la part québécoise des œufs produits au Canada - 1975-2023



En 1972, pour parvenir à une entente nationale, le Québec avait accepté de ne recevoir que 16,556 % de la production nationale, même s'il représentait à l'époque le quart de la population canadienne.

Pour la Fédération, c'est le moment de récupérer cette concession, c'est-à-dire de s'assurer que son allocation corresponde à son pourcentage de la population canadienne. En 1999, elle parvient à faire accepter par les autres provinces que les futures allocations au-delà de la base soient attribuées selon une formule qui, à terme, permettrait à la part québécoise de la production canadienne d'égaliser le poids démographique du Québec dans le Canada.

Grâce à cette entente, la part de la production québécoise a pu augmenter. En 2022, le Québec avait le droit de produire 20,37 % du contingent national alors que son poids démographique dans la population canadienne était de 22,3 %.

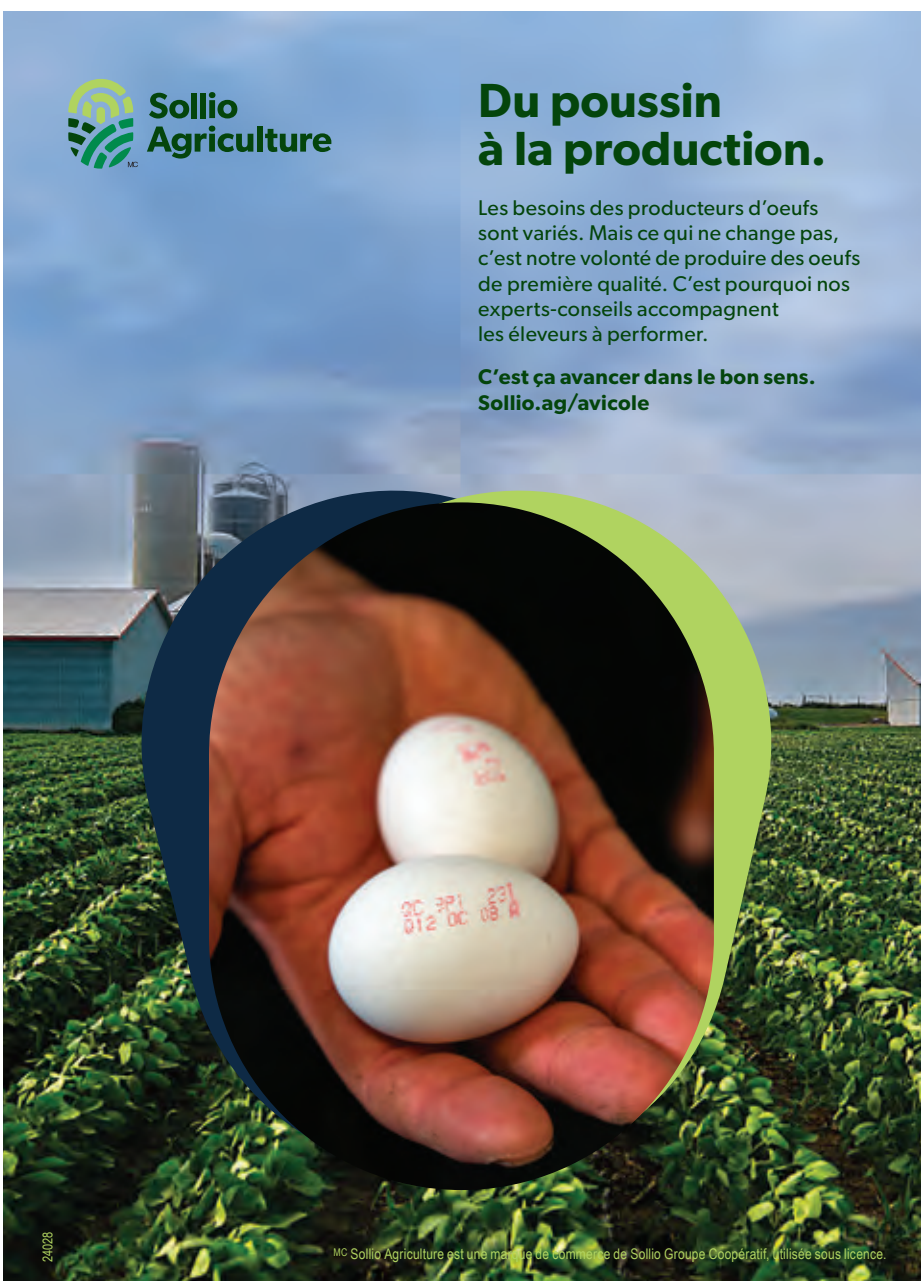
Enfin, depuis l'entente de St. Andrews, une province peut produire des œufs strictement pour la transformation en marge du programme national de gestion du produit industriel. ●



## Du poussin à la production.

Les besoins des producteurs d'œufs sont variés. Mais ce qui ne change pas, c'est notre volonté de produire des œufs de première qualité. C'est pourquoi nos experts-conseils accompagnent les éleveurs à performer.

**C'est ça avancer dans le bon sens.**  
[Sollio.ag/avicole](http://Sollio.ag/avicole)





# Une production sans gaspillage

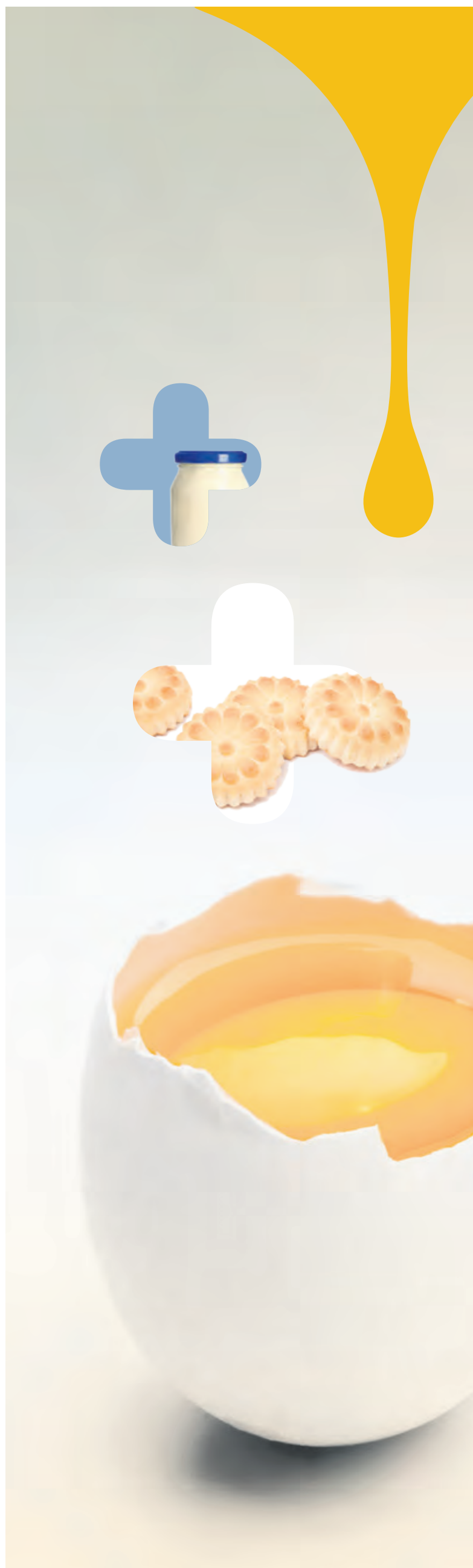
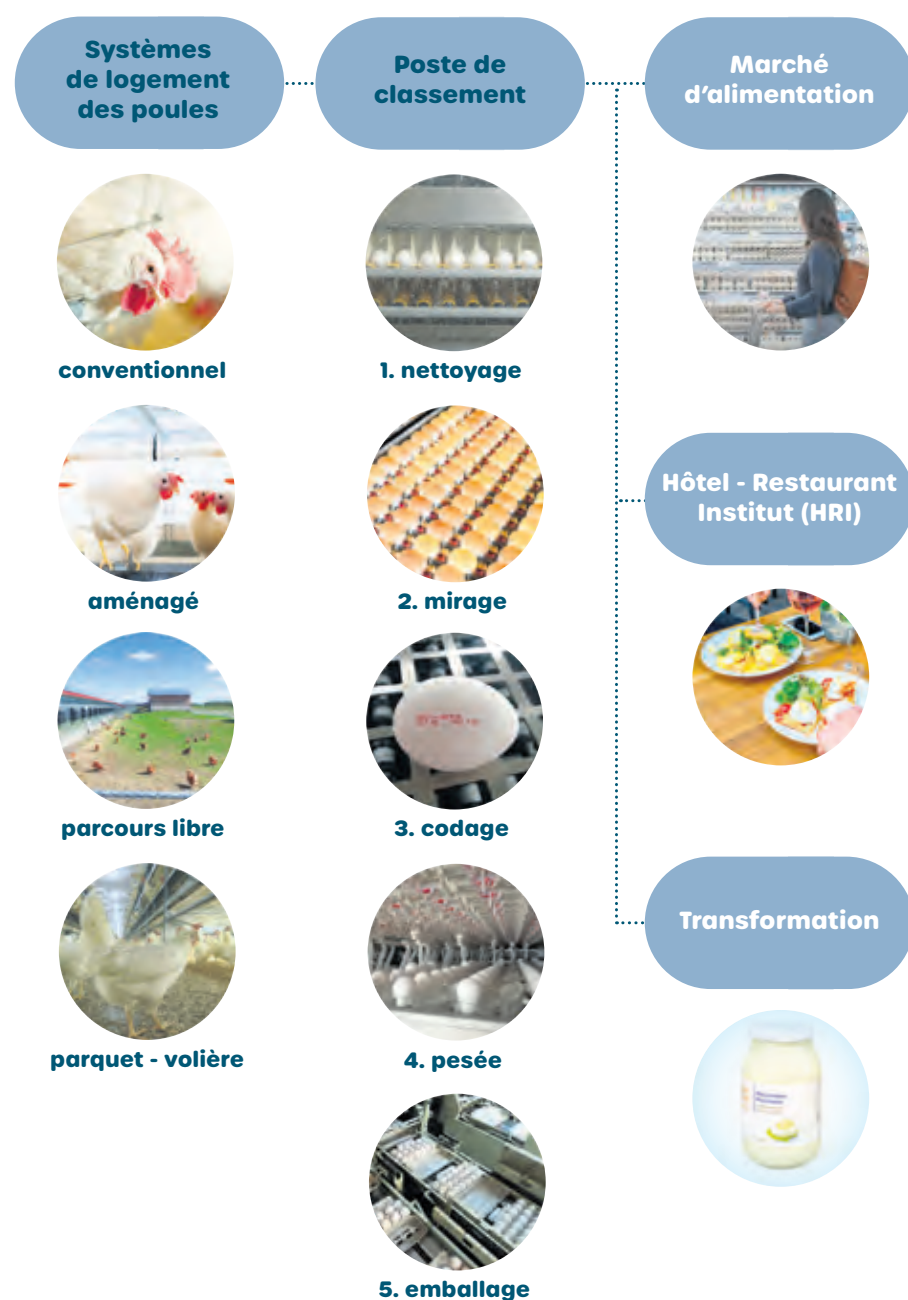
La gestion de l'offre permet à chaque œuf de trouver un consommateur.

Le contrôle de l'entrée d'œufs en provenance de l'étranger et l'allocation de quotas en fonction de la consommation des Canadiens fait en sorte que l'offre quotidienne d'œufs produits par nos producteurs se rapproche de la demande.

La production d'œufs se fait sans gaspillage puisque chaque œuf trouve son marché. En fonction de la demande des consommateurs, les classificateurs font des ententes avec les producteurs afin que ces derniers produisent tous les œufs nécessaires pour les consommateurs. Les classificateurs vont chercher les œufs chez les producteurs afin qu'ils soient nettoyés, mirés, codés, pesés et emballés. Ensuite, les classificateurs livrent les œufs au « marché de table », c'est-à-dire aux détaillants, aux restaurants, dans les hôtels et les institutions (écoles, hôpitaux, etc.).

Quand la production d'œufs est supérieure à la demande des consommateurs du marché de table, les surplus se destinent à la transformation dans des usines de décoquillage. Les œufs sous forme liquide sont pasteurisés et envoyés aux usines de fabrication de pâtisserie et de mayonnaise, rendant les pertes pratiquement nulles. Le système de gestion des surplus d'œufs se nomme Produit industriel. C'est un des outils principaux de la gestion de l'offre. ●

## Le chemin de l'œuf





Afin de protéger les productions sous gestion de l'offre de nouvelles concessions de la part du Canada lors de futurs accords commerciaux, le Parlement canadien étudie le projet de loi C-282 qui modifierait la Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement.

# Les pressions internationales

Depuis la moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la libéralisation des marchés mondiaux menace de manière constante les systèmes canadiens de production agricole sous gestion de l'offre.

Dans l'espoir de relancer une économie mondiale moribonde à la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Canada signe en 1947 une entente avec 22 autres pays pour réduire les tarifs douaniers. C'est un premier pas vers la mondialisation économique.

Les signataires de ce traité, baptisé Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), s'entendent néanmoins pour conserver les tarifs douaniers sur les biens agricoles. Chaque pays peut ainsi préserver sa capacité de production alimentaire intérieure.

Des brèches seront néanmoins ouvertes dans ce principe d'autosuffisance au fil des diverses négociations internationales. Les systèmes canadiens de production sous gestion de l'offre se trouvent ainsi constamment sous la pression des autres pays désireux d'avoir accès au marché du Canada.

Une première percée est réalisée en 1995 lorsque le GATT est remplacé par la toute nouvelle Organisation mondiale du commerce (OMC). Le Canada concède alors l'importation annuelle de 21,37 millions de douzaines d'œufs, soit 2,96 % de la demande nationale.

En 2019, l'entrée en vigueur de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) permettra à 10 pays d'exporter au Canada 19 millions de douzaines d'œufs après une période de mise en place de 18 ans.

L'année suivante, dans un nouvel accord de libre-échange avec le Mexique et les États-Unis (ACEUM), le Canada ouvre une nouvelle fois son marché en permettant l'importation de 11,05 millions de douzaines d'œufs après une période de mise en œuvre de 16 ans.

Bilan : les entreprises canadiennes pourraient se procurer chaque année quelque 51,4 millions de douzaines d'œufs à l'extérieur du pays d'ici moins de 20 ans, ce qui représente 7 % de la demande nationale.

De 2021 à 2024, deux projets de loi ont été débattus à la Chambre des communes et/ou au Sénat canadien pour modifier la Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement. L'objectif de ces projets consistait à mettre en place dans la loi des articles afin que les négociateurs canadiens ne puissent plus offrir, lors des négociations commerciales, une part du marché canadien des œufs, du poulet, du lait et du dindon en échange d'accès pour les exportateurs canadiens aux marchés étrangers. Le projet de loi C-216 est mort au feuillet avec le déclenchement de l'élection fédérale de l'automne 2021. Au moment de mettre sous presse, le projet de loi C-282 déposé en juin 2022 avait été adopté par les députés de la Chambre des communes. Pour modifier la loi et protéger les marchés sous gestion de l'offre, il fallait encore au projet recevoir l'aval des sénateurs et être signé par la gouverneure générale du Canada avant la tenue d'élections au fédéral, sans quoi, tout le processus serait à recommencer.

Le Comité de l'agriculture de la Chambre des communes a même demandé au gouvernement de protéger davantage le système et de l'utiliser comme un modèle pour les pays en développement qui veulent une plus grande souveraineté alimentaire, en étant moins dépendants des importations.

Cette recommandation découle du témoignage de Michael Fakhri, rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation. Celui-ci a noté le désir des pays les plus pauvres pour une stabilité alimentaire, qui peut être obtenue en stockant des aliments et en manipulant leur prix sur le marché.

« Le Canada a vraiment réussi à maintenir des prix stables grâce à des systèmes de gestion de l'offre », a-t-il déclaré. ●

**« Le Canada a vraiment réussi à maintenir des prix stables grâce à des systèmes de gestion de l'offre. »**

**-Michael Fakhri**





# Savoir préparer la relève

Face à une diminution du nombre de producteurs, la Fédération multiplie les initiatives pour ouvrir ses rangs à la relève.

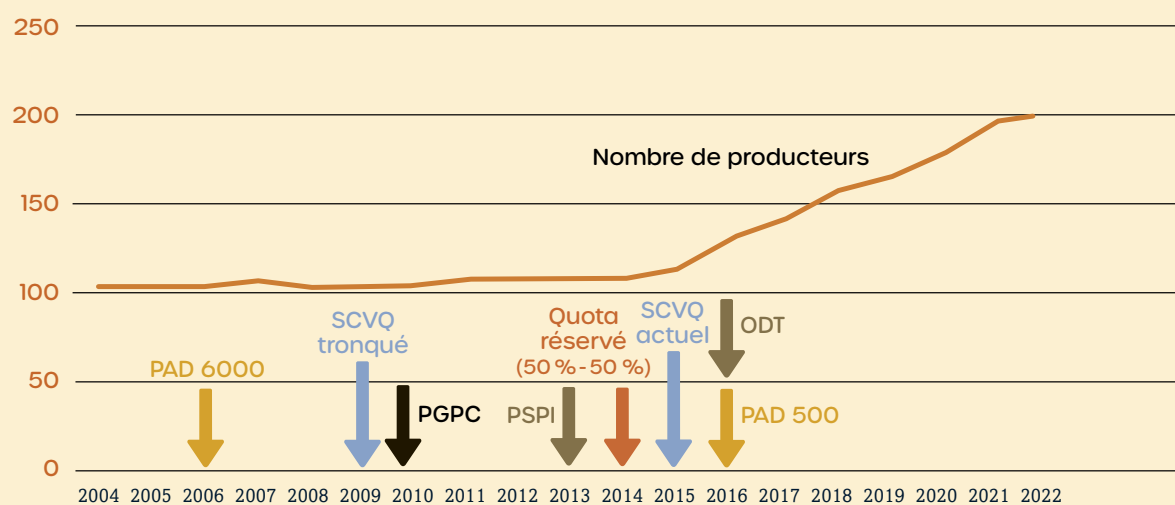
La concentration des quotas aux mains d'un nombre de plus en plus réduit de producteurs devient une préoccupation des dirigeants au début des années 2000. Alors que le Québec comptait près de 2 700 producteurs en 1964, la Fédération ne réunit plus qu'une centaine de membres. Ceci s'explique par l'important virage agricole des années 1970. En outre, plusieurs entreprises dites « multi-espèces » se sont spécialisées en se concentrant dans une seule production. Cette situation attire les critiques des acteurs internationaux. Selon ces derniers, le système de production sous gestion de l'offre procure un monopole au bénéfice de quelques dizaines d'agriculteurs privilégiés.

Décidée à ouvrir ses rangs, la Fédération met en place en 2006 un programme d'aide au démarrage aux nouveaux producteurs en octroyant à un nouveau producteur, chaque année, un droit d'utilisation de 5 000 unités de quota (poules pondeuses). Depuis l'édition 2014, l'aide accordée est de 6 000 unités de quota. Un premier système centralisé de vente de quotas (SCVQ) est mis en place en 2009 pour rehausser l'accessibilité au droit de produire. Dorénavant, les transferts de quotas entre producteurs s'opèrent exclusivement par ce système d'enchère, à l'exception des transferts entre entreprises apparentées. Un programme de gestion des pondoirs en communs (PGPC) est aussi créé en

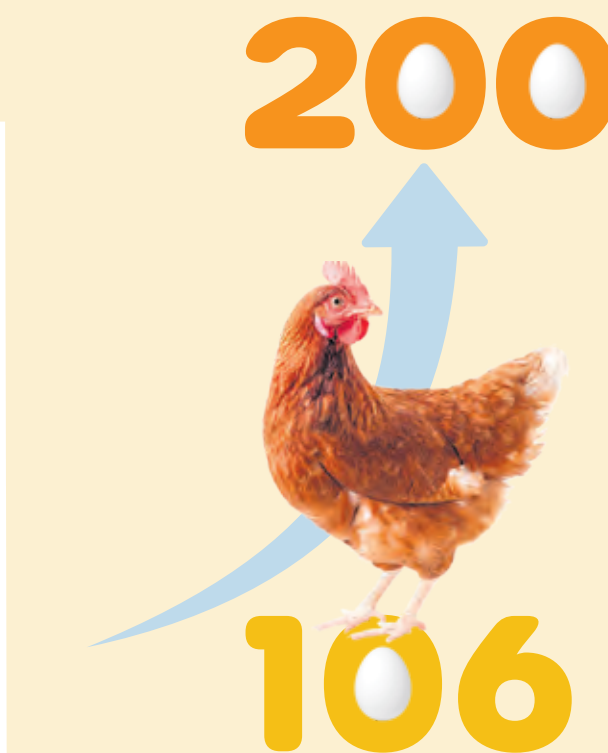
2010. Cette option gagnera rapidement en popularité, car elle permet aux producteurs d'offrir ou d'obtenir facilement des quotas. Il s'agit en effet d'un programme de location annuel qui offre un prêt de quota aux producteurs permettant à ceux-ci d'optimiser la production dans leurs installations. En partenariat avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et d'autres organisations, la Fédération met en place en 2016 un projet pilote octroyant à de nouvelles entreprises le droit d'utiliser jusqu'à 500 unités de quota de poules pondeuses pour desservir les marchés de proximité (marchés publics, paniers biologiques). Cet essai concluant mènera à la création

d'un nouveau programme d'aide au démarrage pour les producteurs dédiés à la vente directe. Cette même année, face à la croissance du marché de transformation et aux nouveaux besoins pour des œufs de spécialité, un contingent d'œufs de transformation (ODT) de 300 000 pondeuses est créé au Québec. Ce programme permet aux producteurs québécois de bénéficier des retombées économiques importantes générées par ce secteur. Toutes ces initiatives ont porté fruit. En l'espace de 17 ans, les rangs de la Fédération ont doublé pour atteindre 200 producteurs à la fin de 2022. ●

## Impacts de l'instauration de divers programmes d'accès au quota sur l'évolution du nombre de producteurs



- PAD-6000** : Programme d'aide au démarrage de nouveaux producteurs d'œufs (6000 poules)
- PGPC** : Programme de gestion de pondoirs en commun
- SCVQ** : Système centralisé de vente de quota
- PAD 500** : Programme d'aide au démarrage de producteurs d'œufs destinés à la vente directe
- ODT** : Programme d'œufs de transformation
- PSPI** : Programme d'œufs de spécialité du produit industriel
- Quota réservé** : Instauration du concept d'allocations nationales sans valeur



**Pour fournir des œufs à  
9 millions de Québécois-es,  
ça en fait des poules à  
garder au chaud,  
jour après jour.**

**Même  
quand tout  
le monde  
est dans  
le Sud.**



**À votre service  
depuis 60 ans**

[oeuf.ca](http://oeuf.ca)



**Fédération des  
producteurs d'œufs  
du Québec**





Fédération des  
producteurs d'œufs  
du Québec

# 60 ANS

au service  
de la filière

---

QC 5C2  
11 AVR 24



**Une vision commune pour une mise  
en marché efficace et ordonnée**

# Une filière qui travaille bien

La filière de l'œuf au Québec se révèle un modèle d'économie et d'efficacité. Cette machine parvient à produire plus de 1,9 milliard d'œufs chaque année pour les épiceries, les restaurants, les hôtels, les institutions et les usines alimentaires, sans surplus de production ni rupture de stock.

Pour y parvenir, les producteurs, les classificateurs, les transformateurs et les détaillants doivent échanger quotidiennement de l'information et mettre leurs efforts en commun afin que chaque œuf trouve son marché. Pour ce faire, il faut prévoir des mois à l'avance l'exacte quantité d'œufs nécessaires pour approvisionner le Québec des différentes variétés selon les différentes périodes de l'année.

Cette tâche n'est pas aussi facile qu'on peut le penser. En effet, comme on peut l'imaginer, la demande d'œufs varie au fil des semaines. En revanche, nul ne peut empêcher une poule de pondre son œuf chaque jour. Le défi consiste donc à s'assurer d'avoir le bon nombre de poules en âge de pondre le bon calibre au bon moment du calendrier.

Combien de dizaines de milliers de pondeuses devront être prêtes à pondre, par exemple, quelques semaines avant les Fêtes quand tout le Québec est aux fourneaux ou lorsque la demande baisse après le jour de l'an ou durant la période estivale? Quel nombre d'entre elles devra être nourri avec une alimentation enrichie en oméga-3, biologique ou de protéines uniquement végétales?

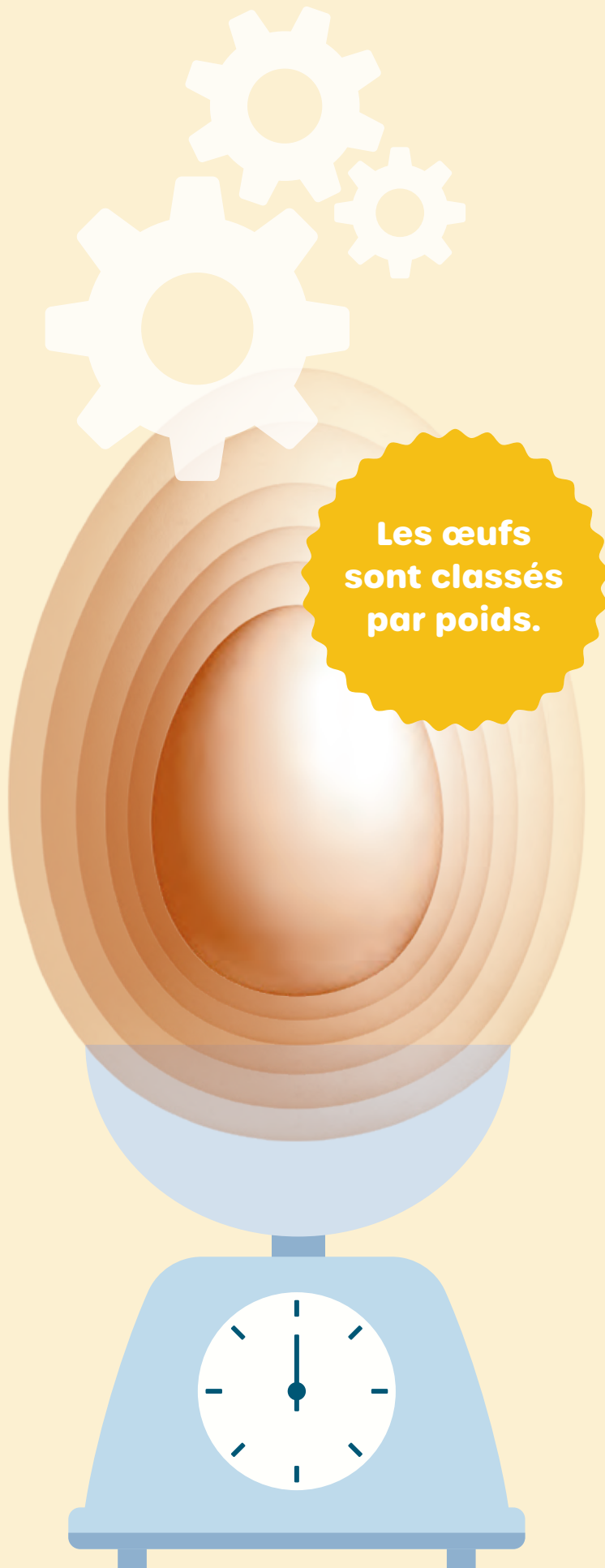
Sous le leadership de la Fédération et lorsque toutes les prévisions sont établies, un engrenage se met en branle du couvoir aux détaillants, en passant par les éleveurs de poulettes, les poulaillers, les meuneries, les camions de transport et les usines de classification et de transformation.

## Un calendrier rigoureux

Avant de pouvoir récolter les œufs, des dizaines de milliers de poussins et de poulettes devront être élevés et nourris pendant des semaines avant d'être livrés aux poulaillers. Les jeunes pondeuses produiront d'abord de petits œufs et, au fur et à mesure qu'elles prendront de l'âge, la taille et le poids de ces derniers augmenteront. L'éventail des tailles est le suivant : Très petits, petits, moyens, gros, extra gros et jumbo. Les classificateurs vont s'assurer de fournir le marché de table (épiceries, restaurants, hôtels, institutions) et la Fédération va coordonner l'écoulement des excédents vers la transformation. Les œufs se retrouveront emballés par 6, 12, 30 et sous forme liquide dans des berlingots ou cuits durs pour la préparation de salades ou de sandwichs prêts-à-manger. Enfin, d'autres seront décoquillés pour la confection de pains, de gâteaux ou encore de mayonnaise.

## Un but commun

Cette cohésion tient au caractère particulier de la production d'œufs, croit Paulin Bouchard, président de la Fédération. « Un producteur d'œufs livre un produit déjà fini, presque prêt à être emballé. Il n'y a pas beaucoup d'intermédiaires entre lui et le consommateur. C'est donc dans notre ADN de nous soucier de rencontrer les besoins des consommateurs et de travailler de près avec les partenaires de la filière conclut-il ». ●



Désignation de calibre	Poids de l'œuf : au moins
Jumbo	70 g
Extra gros	63 g
Gros	56 g
Moyen	49 g
Petit	42 g
Très petit	moins de 42 g

Source : oeufs.ca



# La Fédération facilite le partenariat entre les producteurs et les transformateurs

Derrière l'étiquette d'une mayonnaise faite à partir d'œufs de poules en liberté se cache l'histoire d'une fédération et de ses producteurs qui évoluent en fonction des nouveaux besoins du marché.

En effet, la filière de production d'œufs du Québec a démontré sa capacité d'adaptation quand une multinationale a voulu lancer sur le marché une mayonnaise faite à partir d'œufs de poules en liberté. Pour subvenir aux besoins particuliers de cette multinationale, il fallait assurer un approvisionnement stable et continu d'œufs destinés uniquement au marché de la transformation. Comme le système de gestion des surplus d'œufs du marché de table, le produit industriel, ne pouvait répondre à cette nouvelle demande des consommateurs, la Fédération a dû intervenir auprès des producteurs et des transformateurs afin de sonder ces derniers sur l'intérêt à rencontrer ce nouveau besoin.

En créant un programme de produit industriel spécialisé qui allait attirer des producteurs prêts à prendre des risques d'affaires pour honorer la demande de la multinationale, la Fédération des producteurs d'œufs du Québec a permis aux producteurs intéressés d'avoir un cadre à l'intérieur duquel les risques et les opportunités seraient mieux définis.

La construction de poulaillers destinés à répondre à ce type de contrat implique un risque pour un producteur, car l'amortissement de tels investissements surpasse grandement la durée du contrat d'approvisionnement.

Des producteurs québécois ont néanmoins accepté de prendre le virage et les résultats sont au rendez-vous. Inspirés par ce succès commercial et rassurés par la fiabilité du programme québécois, d'autres producteurs ont accepté de fournir des œufs destinés uniquement à la transformation. Ainsi, d'autres compagnies alimentaires ont emboîté le pas en vue de créer, elles aussi, des produits nécessitant des œufs destinés uniquement à la transformation. ●

**Des producteurs québécois ont accepté de prendre le virage et les résultats sont au rendez-vous.**









Think ahead with poultry people

Vencomatic Group est un fournisseur mondial de solutions de logement innovantes et durables, et de systèmes de ramassage d'œufs pour le secteur avicole.

Avec de nombreuses années d'expérience, nous sommes l'expert dans ce domaine et un partenaire fiable pour vous.

Pour plus d'informations:  
[www.vencomaticgroup.com](http://www.vencomaticgroup.com)

**Nos partenaires :**

**BLR Solutions**  
 QC - T: +1 450 772 2929  
 jfbourbeau@blrsolutions.ca



**Ruby360 Ltd.**  
 ON - T: +1 888 218 7829  
 sales@ruby360.ca





Agro Supply - Prinzen - Van Gent - Vencomatic

# Une convention au bénéfice de tous

Les producteurs et les classificateurs d'œufs au Québec ont développé un outil efficace pour assurer la stabilité financière de leurs entreprises : la convention de mise en marché.

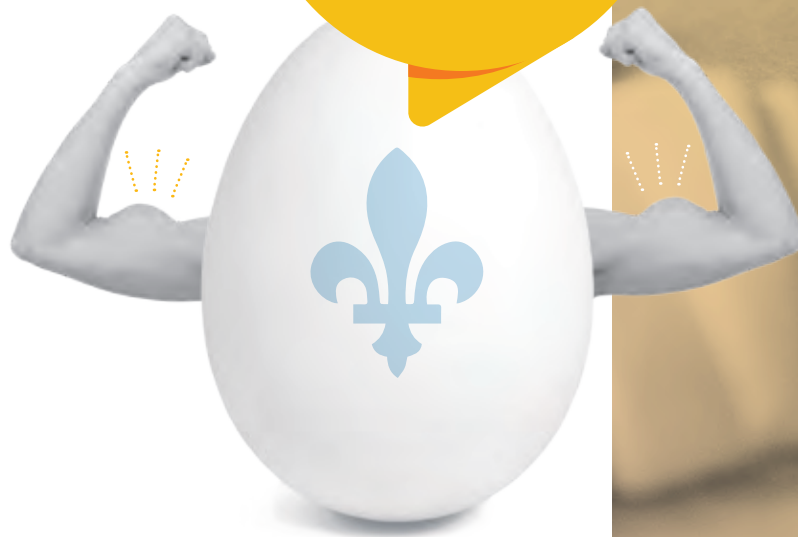
Cette entente procure aux producteurs le pouvoir d'obliger les classificateurs d'acheter tous leurs œufs à un prix basé sur leurs coûts réels de production. En revanche, quand les classificateurs ne réussissent pas à écouler les œufs achetés aux producteurs pour le marché de table (détaillants, restaurants, hôtels, institutions), la Fédération est contrainte de racheter les stocks à un prix bonifié en guise de dédommagement pour les coûts d'opération engendrés.

Où vont les œufs produits en trop? La Fédération les revend à prix moindre aux entreprises de transformation qui approvisionnent notamment boulangeries, pâtisseries et autres entreprises alimentaires en œufs cuits durs ou entiers liquides, ainsi qu'en jaunes et en blancs d'œufs pasteurisés. La perte financière est absorbée par les producteurs et est incluse dans leurs coûts de production. Dans le souci de maintenir un prix pour les consommateurs le plus bas possible, il est impératif de prévoir avec grande précision la demande puisqu'une production mal évaluée du marché de table se traduit par une trop grande quantité d'œufs vendus sous le coût de production aux usines de transformation. La convention est donc d'abord un outil pour s'assurer que les producteurs aient des acheteurs pour les œufs qu'ils produisent sans qu'il n'y ait de perte financière.

Cette convention facilite la vente des œufs sur le marché de table puisqu'elle permet le mouvement des œufs entre les classificateurs. Ainsi, si un de ces derniers n'arrive pas à fournir ses clients, il peut demander à ses concurrents qui n'ont pas écoulé la production de la semaine de lui transférer des œufs. Ce mouvement des œufs entre classificateurs sert aussi les consommateurs puisqu'il contribue, avec d'autres outils, à assurer un approvisionnement stable chez les détaillants, les restaurants et les hôtels. « La stabilité qu'elle procure est notre grande force », affirme Paulin Bouchard, président de la Fédération des producteurs d'œufs du Québec. « Elle nous permet de lever les yeux, de voir ce qui se pointe à l'horizon, de prévoir les prochaines étapes et d'entreprendre des projets. » ●

« La stabilité qu'elle procure est notre grande force. »

– Paulin Bouchard



**Groupe**  
**JOLCO**

450-383-4000

jolco.ca  
ventec.ca  
equipementsdussault.com

**BON 60<sup>E</sup> À L'ENSEMBLE DES PRODUCTEURS D'ŒUFS!**

**JOLCO ÉQUIPEMENTS, FIER PARTENAIRE DE VOTRE CROISSANCE**



La Fédération revend les œufs produits en trop, à prix moindre, aux entreprises de transformation qui approvisionnent notamment boulangeries, pâtisseries et autres entreprises alimentaires en œufs cuits durs ou entiers liquides, ainsi qu'en jaunes et en blancs d'œufs pasteurisés.



# Sous le parapluie de la Fédération

L'œuf ou la poule? Il y a différentes variétés de poules qui pondent des œufs dont les usages sont différents. Les œufs servent à la consommation, à la reproduction et pour produire les vaccins contre la grippe hivernale.

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec (POIQ) ont des poulaillers remplis de poules qui produisent des œufs destinés à la reproduction d'oisillons qui deviendront soit du poulet à chair, soit des poulettes qui seront élevées pour être des poules pondeuses. Une fois que les œufs d'incubation sont pondus, ils prennent le chemin des couvoiriers où ils seront placés dans un incubateur pour 18 jours avant d'être transférés dans un éclosoir afin que des poussins en sortent après trois jours. Ces poussins prendront le chemin de poulaillers où ils seront élevés pour faire du poulet de chair ou chez des éleveurs de poulettes qui les feront croître pendant 19 semaines pour en faire des poules qui pondent les œufs que nous consommons. Attention, si jamais vous fabriquez un couvoir maison et que vous tentiez de faire éclore des œufs achetés chez votre détaillant, vous attendriez longtemps pour assister à une éclosion de poussin puisque les œufs de consommation ne sont pas fécondés. Il n'y a pas de coq dans un poulailler de poules dont les œufs se retrouvent dans nos assiettes. Enfin, il y a cinq producteurs d'œufs de vaccins qui produisent des œufs fécondés destinés aux entreprises pharmaceutiques qui produisent les vaccins pour nous prémunir de l'influenza hivernale.

**La Fédération regroupe toutes les catégories de producteurs d'œufs, ce qui permet une utilisation maximale et sans gaspillage de toute la production.**

**Éleveurs de poulettes**

**Œufs de vaccins**

**Œufs inaptes à l'incubation**



**Les Éleveurs de poulettes du Québec**

## Les éleveurs de poulettes

Soucieuse de consolider la chaîne d'approvisionnement au Québec, la Fédération s'est affiliée en 2019 aux éleveurs de poulettes. Situés entre les couvoiriers et les producteurs d'œufs, ils prennent la responsabilité d'élever des poussins femelles pour en faire des poules prêtes à pondre leurs premiers œufs. Le Québec compte une centaine d'éleveurs de poulettes.

La majorité des éleveurs de poulettes au Québec sont aussi des producteurs d'œufs qui subviennent à leurs propres besoins. Afin de prévoir, d'analyser et de faire face aux défis et enjeux de cet important maillon de la filière de production des œufs, la Fédération a mis en place un comité d'éleveurs de poulettes.

## Œufs d'incubation

Une entente est intervenue avec les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec afin que les œufs non incubés soient rachetés par la Fédération des producteurs d'œufs du Québec qui les revend aux transformateurs évitant ainsi qu'ils ne soient jetés. La FPOQ est le seul office provincial au Canada qui agit à titre d'agence de vente pour les œufs inaptes.

## Œufs de vaccin

Une poule pond pratiquement tous les jours de l'année, mais la période pour la production de vaccin est d'à peine une saison. Les œufs de vaccin sont des œufs fécondés qui servent de milieu de culture pour le développement du virus. Une fois que le virus est ponctionné dans chaque œuf, il est inactivé pour fabriquer les doses de vaccins que nous recevons à l'automne pour nous prémunir de la grippe. Comme la période de production de vaccins est courte, il faut trouver des débouchés pour les œufs produits par leurs poules. Une entente avec les transformateurs permet l'écoulement des œufs inutilisés par les compagnies pharmaceutiques.

Ainsi, la Fédération regroupe toutes les catégories de producteurs d'œufs ce qui permet une utilisation maximale et sans gaspillage de toute la production. ●



Au cours des 20 dernières années, l'appui soutenu de la Fédération à la recherche scientifique a permis de trouver des solutions à un bon nombre d'enjeux sanitaires, économiques ou médicaux auxquels ont dû faire face les producteurs sans négliger les problématiques qui se profilaient à l'horizon.

# Priorité à la recherche

Toujours soucieux d'améliorer leur industrie, les producteurs d'œufs du Québec soutiennent la recherche scientifique pour rehausser le bien-être de leurs animaux, pour protéger l'environnement ou pour trouver de nouveaux débouchés commerciaux.

Soutenir des projets de recherche a toujours été une priorité claire, car les producteurs ont besoin de nouvelles informations scientifiques pour pouvoir développer leurs entreprises. Les recherches permettent d'accompagner les producteurs dans leurs défis présents et futurs.

Au cours des 20 dernières années, l'appui soutenu de la Fédération à la recherche scientifique a permis de trouver des solutions à un bon nombre d'enjeux sanitaires, économiques ou médicaux auxquels ont dû faire face les producteurs sans négliger les problématiques qui se profilaient à l'horizon.

Au début des années 2000, il était question de la gestion des fumiers. Ensuite, les enjeux du bien-être animal et de l'apparition de nouvelles maladies ont orienté les recherches. Aujourd'hui, il est question d'environnement et de développement de marché.

## Champs d'études très variés

Des chercheurs se penchent sur les effets des systèmes de logement non conventionnels sur la santé des poules et des travailleurs. D'autres équipes étudient la santé musculosquelettique des pondeuses ainsi que l'effet d'une source de vitamine D plus assimilable sur leur santé.

Les producteurs sont également préoccupés par la présence d'une souche de bronchite infectieuse de type Delmarva. Cette souche, d'abord détectée en Ontario à la fin de 2016, a aussi été repérée au Québec à partir de 2017.

Des stratégies innovantes sont aussi sous la loupe des chercheurs pour assurer la salubrité et la santé des oiseaux dans le cadre très restreint de l'usage des antibiotiques. Enfin, la prolongation du cycle de ponte soulève plusieurs questions, particulièrement sur la qualité des œufs et sur l'alimentation des pondeuses.

Les qualités médicinales de l'œuf sont aussi étudiées. Par exemple, des chercheurs s'intéressent à une technologie d'extraction d'un produit aux propriétés antidépressives contenant des œufs. D'autres travaillent au développement d'une boisson protéinée à base d'œufs.

## Partenariat

Considérée comme le chef de file de la filière québécoise, la Fédération implique ses partenaires dans les projets de recherche. Les meuneries, par exemple, sont invitées à prendre part à des études sur l'alimentation durable.

Les producteurs du Québec se joignent également aux autres fédérations provinciales pour soutenir des projets d'envergure nationale en lien avec les sujets cités précédemment.

Pour les producteurs, la recherche est un des outils pour améliorer la productivité et la rentabilité des entreprises et les gains d'efficacité sont transférés vers le consommateur. Ainsi, tout le monde y gagne! ●

**Œufs.  
Qualité.  
De chez nous.**

Fier d'aider des fermiers canadiens  
à nourrir des familles canadiennes.  
Depuis 1934.

**L. H. Gray & Son**



Colombie-Britannique



Alberta



Ontario





# Une culture de prévention et de collaboration face aux maladies avicoles

La création de l'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (EQCMA) illustre un des traits distinctifs de la filière de production d'œufs au Québec, soit une culture de prévention et de collaboration.

Une onde de choc a traversé le monde avicole québécois quand une éclosion d'influenza aviaire en Colombie-Britannique a causé la perte d'environ 17 millions d'oiseaux répartis à travers 410 fermes en 2004. Une importante partie du cheptel avicole britanno-colombien a dû être éliminée pour mettre un terme à cette crise, entraînant des pertes économiques estimées à plus de 380 M\$.

«Tout le monde s'est demandé comment nous aurions pu réagir si cette éclosion était survenue au Québec», se souvient Paulin Bouchard, président de la Fédération des producteurs d'œufs du Québec et de l'EQCMA. «En vérité, nous aurions été en sérieuses difficultés.»

Les filières de production d'œufs et de volailles ont alors rapidement compris qu'ils devaient établir une stratégie commune. Ils se sont investis dans le développement d'un plan de mesures d'urgence, tout d'abord dans une structure de comité puis, à partir de 2009, sous l'égide de l'EQCMA.

«Nous sommes interdépendants dans ces situations. Nous ne pouvons pas mettre en place des mesures différentes, chacun de notre bord. Nos efforts seraient voués à l'échec», souligne M. Bouchard. En quoi consiste ce plan de mesures d'urgence? Il comprend une structure d'intervention définie, des canaux de communication claire, le développement d'outils de gestion et d'intervention en situation de crise sanitaire, sans oublier le volet important de la prévention.

En effet, le mandat premier de l'EQCMA est de travailler à prévenir toute éclosion de maladie infectieuse, dont l'influenza aviaire, dans le cheptel avicole québécois, de même que les conséquences économiques et humaines pour les producteurs et les partenaires de l'industrie.



## Travailler de concert

Au Canada, c'est l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) qui a le mandat légal d'intervenir lors de l'éclosion de maladies à déclaration obligatoire.

Cependant, l'une des grandes leçons de l'éclosion de 2004 en Colombie-Britannique est que les instances gouvernementales et les partenaires de l'industrie ont intérêt à travailler de concert pour une intervention rapide et efficace, puisque chacun a des expertises et des ressources limitées, mais complémentaires.

C'est dans cette optique que le travail de préparation continu de l'EQCMA prend tout son sens. Il est d'ailleurs mis à profit en 2022 face à la première éclosion d'influenza aviaire vécue au Québec.

«Il nous a fallu réagir très rapidement pour accompagner les producteurs affectés par cette éclosion. Notre niveau de préparation nous a permis d'éviter le pire», affirme M. Bouchard.

## Temps de réaction

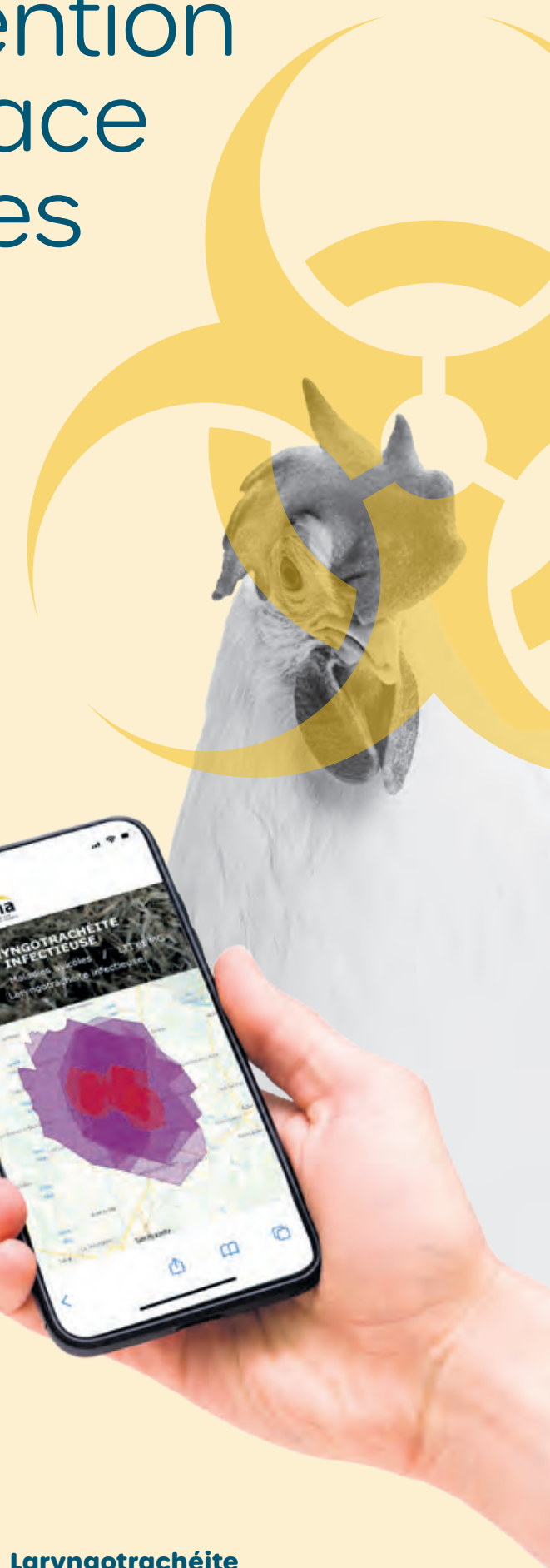
Dès la suspicion d'un cas d'influenza aviaire dans un troupeau, l'ACIA demande à l'EQCMA une liste des producteurs dans une zone géographique à risque.

L'EQCMA a la capacité de réaliser cette dernière en quelques minutes grâce à son outil géomatique. L'ACIA prend alors connaissance du nombre de fermes dans la zone ciblée et planifie ses interventions dès que le diagnostic est confirmé.

Sans attendre le résultat d'analyses, l'EQCMA fournit aux associations de producteurs et aux partenaires du secteur une zone à risque préliminaire d'un minimum de 3 km de diamètre. Chaque producteur situé dans cette zone doit dès lors appliquer des mesures de biosécurité rehaussée prévues dans les protocoles en situation d'urgence.

Si le cas est confirmé, l'ACIA intervient sur le site infecté pour minimiser les risques de propagation avec la mise en quarantaine des lieux et l'arrêt de toutes les activités du site avec l'extérieur. Toutes les volailles sont ensuite euthanasiées. Le producteur est responsable de procéder au nettoyage et à la désinfection des poulaillers et des équipements de son site.

À travers cette épreuve, le producteur reçoit un accompagnement de la Fédération et de l'EQCMA selon les défis rencontrés. Il est éligible à une indemnisation de l'ACIA et du régime d'indemnisation de l'industrie selon des paramètres prédéfinis.



## Laryngotrachéite et *Mycoplasma gallisepticum*

À la suite d'une importante éclosion de laryngotrachéite infectieuse (LTI) ayant affecté une dizaine de fermes dans la région de Beauce-Bellechasse en 2010 et ayant causé des pertes estimées à environ 2 millions de dollars, les administrateurs de l'EQCMA ont convenu que l'organisation intervienne dans tout cas futur de cette maladie de même que pour les cas de *Mycoplasma gallisepticum* (MG).

Pour Paulin Bouchard, quand un des troupeaux des producteurs d'œufs ou de volailles est touché, il faut que tous les partenaires et producteurs d'un secteur travaillent de concert en fonction du plan d'intervention mis en place par l'EQCMA, sans quoi ces maladies peuvent se propager comme une traînée de poudre aux autres producteurs. ●

**Pour fournir des œufs  
à 9 millions de Québécois-es,  
ça en fait des poules à nourrir,  
jour après jour.**

**Même le  
lendemain  
d'un 60<sup>e</sup>  
anniversaire.**



**À votre service  
depuis 60 ans**

[oeuf.ca](http://oeuf.ca)



**Fédération des  
producteurs d'œufs  
du Québec**





Fédération des  
producteurs d'œufs  
du Québec

# 60 ANS

au service des  
consommateurs

---



**Une protéine saine,  
économique et de qualité**

# Une variété d'œufs pour mieux servir le consommateur

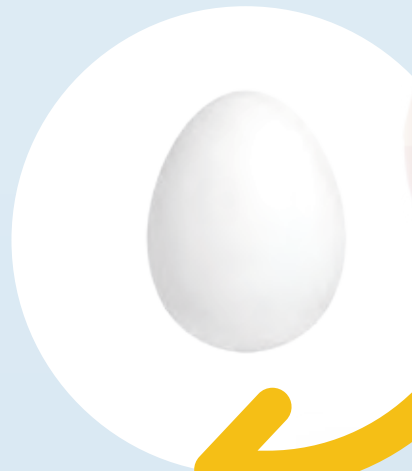
Au cours des 30 dernières années, les producteurs d'œufs ont développé une grande variété d'œufs pour mieux servir les consommateurs. Différents types d'œufs sont en effet apparus au fil du temps sur les tablettes des supermarchés et des épiceries du coin. L'époque où trônaient seulement les cartons d'œufs blancs ou bruns semble loin. Aujourd'hui, l'acheteur a le loisir de choisir parmi une grande variété de produits, dont les œufs réguliers, ceux enrichis d'oméga-3 et ceux produits par des poules en liberté.

Les classificateurs qui vont chercher les œufs chez les producteurs pour les laver, les mirer, les classer et les mettre en marché auprès des détaillants sont à l'affût des tendances qui se dessinent chez les consommateurs. Ainsi, si un nombre significatif de Québécois démontrent un intérêt pour des œufs qui seraient enrichis d'oméga-3 ou pour des poules nourries uniquement avec des protéines végétales, les classificateurs concluent des ententes avec certains producteurs afin que ces derniers leur fournissent ces types d'œufs spécialisés.

Dans les années 1980, l'œuf enrichi d'oméga-3 a été proposé pour répondre à la guerre commerciale contre le cholestérol qui avait fragilisé la confiance des consommateurs à l'époque. Les innovations subséquentes, comme les œufs biologiques ou de poules en liberté, ont été introduites pour répondre à la demande du marché.

Ainsi, les œufs biologiques proviennent de poules se nourrissant de grains, de vitamines et de minéraux certifiés biologiques. Les œufs oméga-3 proviennent quant à eux de poules nourries avec une alimentation enrichie d'acides gras. Dans le cas des œufs de poules nourries aux protéines végétales, la moulée est exempte de farine de protéine animale et contient davantage d'huile de soya, de tourteau et d'huile de canola.

Fait à noter : la couleur de la coquille de l'œuf n'a pas d'incidence sur sa valeur nutritionnelle. Elle désigne simplement la couleur de la poule. Une poule blanche pond un œuf blanc et une poule brune pond un œuf brun.



**la couleur de la coquille de l'œuf n'a pas d'incidence sur sa valeur nutritionnelle. Elle désigne simplement la couleur de la poule.**



blanc • **jaune** • restaurants  
**douzaine** • **marché de détail**  
**clientèle** • hôtels • **institutions**  
**marché de détail** • **classificateurs**  
**habitudes de consommation**  
**distribution alimentaire**  
**transformateurs** • **consommateurs**  
**chaînes d'alimentation**



abordable  
 économique  
 accessible  
 nutritif

Afin de répondre à la demande de consommateurs qui désiraient avoir un contact direct avec le producteur sans passer par les intermédiaires que sont les classificateurs et les détaillants, la Fédération a développé un programme d'aide au démarrage pour des producteurs qui reçoivent un prêt de quota de 100 à 500 poules et dont les œufs sont destinés uniquement à la vente directe à la ferme et dans les marchés publics. En 2023, une vingtaine de ces producteurs répondent à cette demande spécifique.

#### Question de la qualité

Tous les œufs qui transitent par un poste de classement sont scrutés à la loupe pour évaluer leur qualité. Des milliards d'œufs sont ainsi jaugés chaque année en catégories Canada A, Canada B, Canada C et Canada tout-venant.

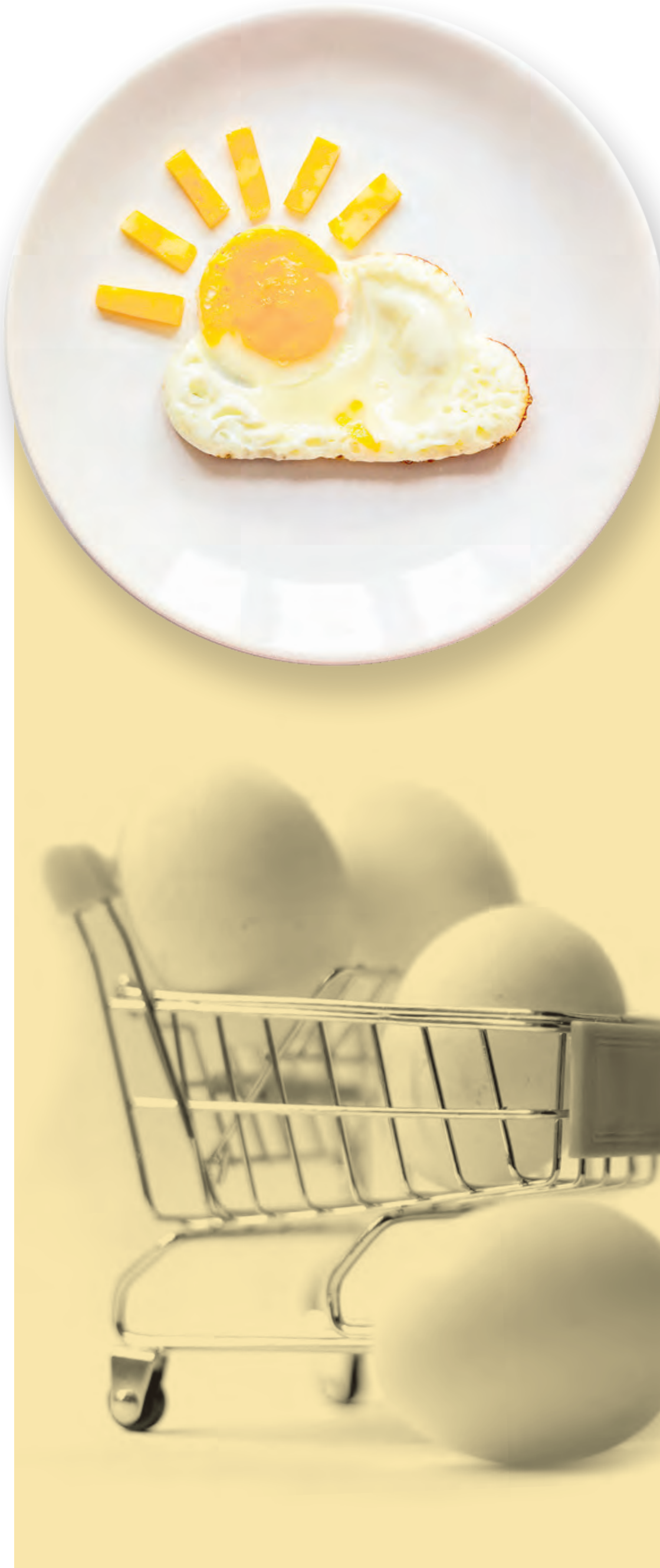
Leur calibrage s'effectue en fonction de leur poids et non de leur taille. Un œuf très petit pèse moins de 42 g, alors qu'un œuf jumbo pèse plus de 70 g. Les favoris des consommateurs, les gros et les extra gros pèsent respectivement entre 56 et 62 g et entre 63 et 69 g. Seuls les œufs de catégorie A atterrissent sur les tables des Québécois. Ils doivent avoir un blanc épais, un jaune propre et bien centré, une petite chambre à air et une coquille propre et intacte (non fissurée).

Les œufs des catégories inférieures sont destinés à la cuisson commerciale ou à la transformation industrielle. Ainsi, il n'y a pas de gaspillage alimentaire. ●

Nos plus sincères félicitations à la  
 Fédération des producteurs d'œufs  
 du Québec à l'occasion de son  
 60<sup>e</sup> anniversaire.

Joe Hudson  
 Don Gregoire

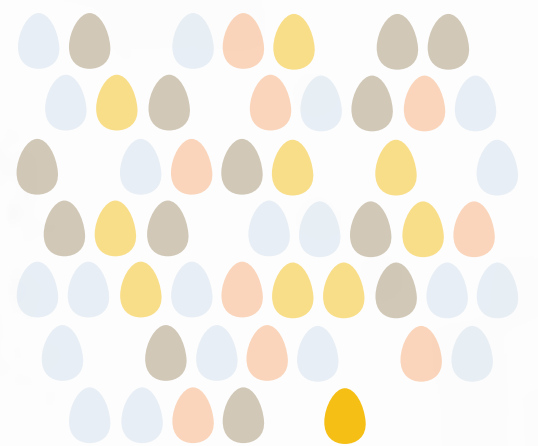
Nous sommes fiers de produire des œufs  
 au Québec depuis 50 ans.



# Un petit miracle quotidien

Vous est-il déjà arrivé, dans un supermarché, de voir les étagères destinés aux cartons d'œufs vidés de leur contenu ou, dans un restaurant, qu'un serveur vous dise qu'il est désolé de ne plus avoir d'œufs au menu? Pourtant, dans certains pays comme l'Australie, les pénuries d'œufs sont fréquentes. Ailleurs, les œufs sur les tablettes peuvent atteindre un prix prohibitif à certains moments de l'année, comme en Californie où, lors de l'été 2022, la douzaine coûtait 8,50 \$ US.

Les consommateurs d'ici sont protégés des variations de prix dans le temps et l'approvisionnement est assuré constamment, et ce, même en temps de pandémie de COVID-19 ou de grippe aviaire qui s'attaque aux poules qui pondent nos œufs. Nos comptoirs d'épicerie sont remplis tous les jours d'œufs frais à un prix sans surprise. Ce petit miracle quotidien survient grâce à la gestion unique au monde de la production et de la mise en marché des œufs.



## Prévoir des mois à l'avance

Chaque jour, des gestionnaires dans chaque province communiquent entre eux, avec les classificateurs et avec les transformateurs. L'objectif? Prévoir des mois à l'avance combien de milliards d'œufs seront nécessaires pour assurer un approvisionnement continu afin que les consommateurs dans les épicerie, les restaurants et les hôtels ne manquent jamais d'œufs et pour que les transformateurs puissent fournir toute l'industrie de la boulangerie et de la pâtisserie.

Cet exercice exige une collaboration sans faille entre les fédérations provinciales de producteurs, l'office national canadien (les Producteurs d'œufs du Canada), les classificateurs, les transformateurs et les détaillants.





Chaque maillon de la chaîne s'assure d'avoir les bonnes quantités d'œufs au bon moment et au bon endroit.

Quand les responsables de la vente et du marketing des classificateurs québécois que sont Groupe Nutri et Fermes Burnbrae sont interrogés sur le système de mise en marché des œufs, ils nous disent que la demande varie constamment pendant l'année puisque les gens cuisineront plus durant le temps des Fêtes ou à Pâques et qu'ils le feront moins dans d'autres périodes de l'année. Pour s'assurer que personne ne se retrouve devant un comptoir vide ou trop plein, chaque maillon de la chaîne s'assure d'avoir les bonnes quantités d'œufs au bon moment et au bon endroit.

### Un système pour s'adapter à la demande

Dans le cadre de la gestion de l'offre, dont l'un des trois piliers est de produire en fonction de la demande des consommateurs canadiens, un système d'échange et d'aplanissement des variations de la demande a été progressivement mis en place depuis les 50 dernières années. Par exemple, si une province manque d'œufs parce que certains producteurs voient leur production anéantie pour plusieurs mois à cause de la grippe aviaire, les consommateurs de la province touchée achèteront davantage d'œufs provenant des provinces non touchées. De même, si on consomme moins d'œufs au cours d'une semaine donnée au Québec, il se peut que davantage d'œufs se dirigent vers la transformation. À

l'opposé, dans les périodes où les Québécois préparent tous leurs plats des Fêtes, on enregistre une baisse des œufs destinés à la transformation.

Enfin, comme il existe différentes tailles d'œufs en fonction de l'âge des poules et que les consommateurs préfèrent les œufs de calibre gros et extra gros, le système mis en place assure une répartition de l'entrée des nouveaux lots de poules afin que l'âge moyen de ces dernières fasse en sorte que davantage d'œufs du calibre désiré par les consommateurs soient produits dans la période de forte demande de novembre et de décembre. Avec ce système d'approvisionnement, chaque œuf trouve son consommateur. ●



**Fermiers-proprétaires  
depuis 1987 et passionnés  
de l'œuf avant tout !**

[nutrigroupe.ca](http://nutrigroupe.ca)



# Un symbole d'engagement

Chaque œuf produit au Québec affiche une série de lettres et de chiffres. Ce code symbolise l'engagement des producteurs québécois envers les consommateurs à leur fournir un aliment sain et sécuritaire tous les jours.

Quand le classificateur appose le code sur les œufs qu'il a lavés, classés et mirés, il donne l'assurance à la clientèle québécoise que les œufs ont été produits selon les plus hautes normes de salubrité et de bien-être animal. Il donne surtout l'occasion aux consommateurs de découvrir la famille qui a produit les œufs qu'ils ont entre les mains puisqu'une série de photos, de vidéos et d'information sur celle-ci s'ouvre lorsque le code est inscrit dans la section prévue à cet effet sur le site Web de la Fédération ([œuf.ca](http://œuf.ca)).

## En cas d'urgence

Ce code est également un outil de traçabilité exceptionnel. Cette identification uniforme de chaque œuf communique des informations essentielles aux autorités pour remonter rapidement à la source de l'éclosion d'une infection. Ainsi, tant les gouvernements que les différents intervenants de la chaîne d'approvisionnement peuvent prendre les actions nécessaires pour limiter les impacts sur la santé publique. Cette rapidité d'intervention protège également le secteur agroalimentaire des répercussions économiques négatives d'une crise sanitaire.

Bien que de nombreuses initiatives aient été réalisées en matière de traçabilité au Québec dans divers secteurs de l'agriculture, l'œuf est devenu le premier aliment à y être tracé de façon systématique par voie réglementaire du classificateur jusqu'à l'assiette du consommateur. Par-dessus tout, ce qui rend cette traçabilité si particulière est l'inscription directe sur le produit et non sur son emballage. ●



**Ce code est également un outil de traçabilité exceptionnel.**





# Un produit salubre

Les Québécois peuvent acheter des œufs à l'épicerie en toute confiance, car leurs producteurs se montrent intraitables sur les normes de salubrité depuis l'épisode de *Salmonella enteritidis* qui a causé deux décès en 1996. Ce drame a bouleversé les manières de faire dans les couvoirs et les poulaillers du Québec.

Craignant une perte de confiance des consommateurs et des autorités gouvernementales, la Fédération et ses producteurs ont mis sur pied un programme de salubrité dans lequel des tests de salmonelle sont effectués dans l'environnement de tous les troupeaux de tous les âges, de la poulette jusqu'à la fin du cycle de ponte.

L'étude épidémiologique pratiquée à la suite de l'événement avait révélé que les parents des pondeuses étaient aussi porteurs de la bactérie. C'est pour cette raison que la Fédération a voulu que tous les maillons de la chaîne participent au programme québécois de surveillance.

Ce programme prévoit que tous les pondoires sont dépistés quatre à six fois par année par des inspecteurs de la FPOQ. Les analyses sont effectuées dans les laboratoires indépendants du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Des prélèvements sont effectués auprès des parents des pondeuses dans les couvoirs, ainsi qu'auprès des poulettes et des pondeuses.



**Ce programme prévoit que tous les pondoires sont dépistés quatre à six fois par année par des inspecteurs de la FPOQ.**

## Deux programmes plutôt qu'un

Les producteurs québécois se soumettent également au programme « Propreté d'abord, propreté toujours » développé par les Producteurs d'œufs du Canada en collaboration avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Il s'agit d'un programme du type « de la ferme à l'assiette ». Tous les risques biologiques, chimiques et physiques à la ferme ont été évalués dans un premier temps, ce qui a permis de développer des exigences à respecter par les producteurs. Une fois par année, ce sont des représentants des Producteurs d'œufs du Canada qui vont procéder à l'inspection.

Les inspecteurs vérifient l'entreposage des œufs, la température et le taux d'humidité de la chambre froide, ainsi que toutes les procédures de biosécurité. Cela inclut les équipements nécessaires pour passer d'une zone à une autre (survêtement et bottes propres, lavage et désinfection des mains). Il y a aussi la propreté du pondoire et de la salle de ramassage des œufs.

## Des œufs sans hormone ni stéroïde

Enfin, les producteurs québécois respectent le Règlement sur les aliments du bétail de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, qui stipule que l'utilisation de stéroïdes et d'hormones est interdite au Canada. Ainsi, les consommateurs achètent des œufs qui ne contiennent ni stéroïde ni hormone. ●



# Des poules bien traitées

Les poulaillers ont bien évolué au Québec au cours des dernières années. Pour répondre aux demandes des consommateurs, les producteurs ont beaucoup investi dans la dernière décennie afin d'améliorer le bien-être de leurs poules.

Les poulaillers composés d'unités de logements conventionnels disparaissent graduellement du paysage québécois puisqu'il est interdit de construire de nouveaux pondoires équipés de ce type de logement. De plus, afin d'accélérer la transition vers de nouveaux types de logements, la Fédération a mis en place un système qui encourage financièrement la conversion des pondoires.

## De nouveaux types de logement

Les logements conventionnels sont remplacés par des habitats qui permettent aux poules d'exprimer plus aisément leurs habitudes naturelles comme celles de se percher, de gratter le sol et d'étendre leurs ailes. Comme il est important pour l'oiseau de bénéficier d'une certaine intimité pour pondre ses œufs, des espaces sont aménagés afin de permettre aux poules de pondre seules à l'abri de leurs congénères.

Au 31 décembre 2023, 34 % des poules étaient dans des logements conventionnels, 39 % dans les logements enrichis, 19 % en volière et 8 % en parquet. Les logements enrichis (aménagés) sont de vastes habitats où les poules peuvent circuler à leur aise, se percher, gratter et picorer et où des rideaux ont été installés pour leur procurer l'intimité nécessaire à la ponte.

Dans un élevage en liberté sur parquet ou en volière, les poules se déplacent à volonté à la grandeur du bâtiment.

## Nouveau code de pratiques

Ces changements suivent l'adoption du nouveau code de pratiques canadien publié en 2017. La révision de cet outil de référence est le résultat de cinq ans de travaux effectués par un comité formé d'une vingtaine de vétérinaires, de transporteurs, de producteurs agricoles, de détaillants, de chercheurs, de représentants gouvernementaux et d'organismes voués au bien-être animal.

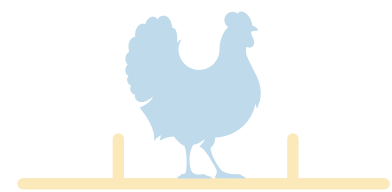
Ce code comporte une feuille de route pour une transition complète vers les systèmes de logement enrichi ou en liberté. Le Québec se trouve actuellement en avance sur les objectifs puisque 66 % des poules habitent dans des logements enrichis ou en liberté, alors que les objectifs nationaux pour 2025 sont de 50 %.

Le bien-être animal ne s'arrête pas à l'habitat. Les producteurs s'assurent également que leurs animaux ne manquent de rien. Grâce à des systèmes sophistiqués, ils peuvent surveiller continuellement la consommation de nourriture, l'abondance et la qualité de l'eau, l'efficacité de la ventilation et l'exactitude de la température à l'intérieur des bâtiments. Ils surveillent aussi la propreté de la litière et les signes d'apparition de maladie. Plus les poules sont en santé, plus le travail des producteurs s'en trouve facilité et plus la production est efficace.

## Assurance qualité

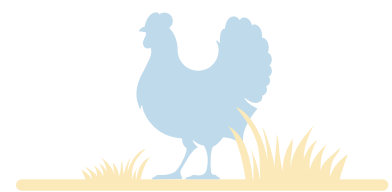
Les consommateurs sont assurés d'acheter des œufs provenant de poules bien traitées grâce au programme Assurance qualité des œufs. Ces œufs sont reconnaissables grâce au logo AQO placé sur les cartons d'emballage. Cette marque certifie que ces œufs sont produits conformément à des normes strictes en matière de salubrité des aliments et de bien-être des animaux, qui prévoient des inspections à la ferme et des vérifications réalisées par une tierce partie.

Les producteurs doivent continuellement maintenir leur certification à jour pour pouvoir utiliser le logo. C'est une marque reconnaissable qui assure aux consommateurs que leurs œufs sont de la plus haute qualité qui soit. ●



# 66 %

des poules habitent dans des logements enrichis ou en liberté



Les logements conventionnels sont remplacés par des habitats qui permettent aux poules d'exprimer plus aisément leurs habitudes naturelles comme celles de se percher, de gratter le sol et d'étendre leurs ailes.





# Réduire l'empreinte de la production sur l'environnement

Au cours des 60 dernières années, les producteurs d'œufs ont augmenté leur production de 50 % tout en réduisant leur empreinte écologique de moitié. Les investissements des producteurs dans les innovations technologiques, l'augmentation du taux de ponte et la gestion efficace des fumiers figurent parmi les grandes actions qui ont été menées par nos producteurs en matière environnementale.

## Bilan carbone

L'annonce faite en 2023 par les Producteurs d'œufs du Canada de l'atteinte de la carboneutralité en 2050, la mise sur pied par ces derniers de l'Outil d'évaluation de l'empreinte écologique des fermes (OEEEF) et l'élaboration d'une feuille de route vers la carboneutralité démontrent l'engagement des producteurs à réduire l'empreinte de la production d'œufs. Du côté québécois, la Fédération participe au projet Agriclimate en développant un calculateur de l'empreinte carbone de nos fermes afin que soit produit en 2024 le premier bilan carbone des fermes ovoles québécoises. Ce bilan identifiera les facteurs d'émissions à la ferme et leur poids relatif, ce qui permettra des interventions ciblées à fort potentiel de réduction. Comme le bilan carbone est composé des émissions à la ferme et de toutes celles des intrants nécessaires à la production de nos œufs, un comité sur l'alimentation durable a été mis sur pied. Le comité est composé des partenaires de la filière, de scientifiques et de quelques-uns de nos producteurs. Les échanges portent sur les façons de réduire l'empreinte carbone de la moulée des poules, puisque la littérature scientifique indique que 69 % des GES des émissions de carbone d'une ferme ovoles proviennent de la moulée consommée par les quelques 5,93 millions de poules québécoises.

## Pas de gaspillage alimentaire

À travers les mécanismes de l'outil de réaffectation des surplus que l'on nomme « produit industriel », le système de gestion de l'offre joue un rôle dans la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires. Tous les œufs qui ne trouvent pas preneur sur le marché de table (détaillants, hôtellerie, institutions, restaurants) sont redirigés dans les usines de transformation où ils terminent en mayonnaise, en quiches, en œufs cuits durs pour les salades et les sandwichs ou dans les produits de boulangerie et de pâtisserie. ●

La littérature scientifique indique que 69 % des GES des émissions de carbone d'une ferme ovoles proviennent de la moulée consommée par les quelques 5,93 millions de poules québécoises.

## VOLIÈRE MODÈLE PRO 11

PRODUIRE AVEC  
HELLMANN POULTRY



SYSTÈME DE VOLIÈRE

VOTRE CONTACT AU QUÉBEC



STÉPHANE CHOUINARD  
HELLMANN POULTRY  
450-266-9604

Hellmann Poultry GmbH & Co. KG  
Alter Flugplatz 50 - 49377 Vechta - Germany  
Phone +49 4441 9259-0  
[www.hellmannpoultry.com](http://www.hellmannpoultry.com)



# Les œufs dans la culture populaire

Vous connaissez les expressions « Je repars en œuf » et « J'craque pour toi, mon coco »? Ces slogans publicitaires font désormais partie de la culture québécoise. Ce succès populaire symbolise la pertinence de la promotion de l'œuf depuis ses tout débuts.

Le président fondateur de la FPOQ, Ovila Lebel, se montre visionnaire quand il réclame de l'Union catholique des cultivateurs, dès 1966, des ressources spécialisées en marketing et en relations publiques. Selon lui, l'information publique sur les vertus de l'œuf dans une saine alimentation doit faire partie de la mission des producteurs.

Les premières campagnes de promotion s'appuient sur l'achat local. Elles insistent sur la provenance et la qualité des œufs du Québec. Elles atteignent si bien la cible que la Fédération gagne un prix du public en 1978 au concours du Coq d'or du Publicité Club de Montréal pour l'affiche de sa campagne « L'un de ces œufs est un produit du Québec ».

L'un des premiers coups d'éclat de la FPOQ se passe le 24 mars 1972 à la Maison Dupuis Frères. Ce jour-là, sœur Berthe Sansregret, connue à l'époque pour ses livres de recettes et ses émissions de cuisine, propose des dégustations aux clients pendant plus de trois heures avec des interventions en direct à la radio.

Au fil des années, la Fédération développera ainsi des promotions et des événements de dégustation avec les chaînes d'alimentation qui feront sensation.

## Contrer la désinformation

La FPOQ doit cependant ajuster son message dans les années 1980. Au lieu de vanter les qualités de l'œuf, elle doit plutôt s'efforcer de contrer les effets dévastateurs d'un reportage de la revue américaine Time.

Citant des études médicales, le magazine établit un lien entre les œufs et les dangers du cholestérol sanguin, source de maladies cardio-vasculaires. La confiance des acheteurs est alors ébranlée et se traduit par une baisse de la consommation.

Pour combattre ce préjugé défavorable, la Fédération se voit obligée jusqu'à la fin des années 1990 de consacrer d'énormes efforts de publicité dans les magazines féminins et les réseaux de télévision. Elle fait appel à des nutritionnistes et à d'autres professionnels de la santé pour défendre la réputation de l'œuf.

En 1999, le magazine Time fait finalement amende honorable avec un reportage qui rétablit les faits scientifiques. L'œuf est un aliment bon pour la santé sans effet néfaste.



**Les premières  
campagnes  
de promotion  
s'appuient sur  
l'achat local.**





## Le marketing au 21<sup>e</sup> siècle

Forte du succès de son offensive « anticholestérol », la Fédération peut retrouver dans les années 2000 un discours positif pour rappeler aux consommateurs que l'œuf est la protéine par excellence puisqu'elle est à la fois peu coûteuse, nutritive et bénéfique pour la santé. De plus, la Fédération élargit le bassin de consommateurs auxquels elle s'adresse.

La Fédération cible d'abord les étudiants en s'associant à leurs équipes universitaires. Comme ce sont de jeunes adultes qui, pour plusieurs, en sont à leurs premières expériences culinaires en appartement, le message de la Fédération mise sur l'aspect économique de cette protéine qui permet une récupération rapide tout en donnant de l'énergie.

Pour renforcer ce message, la Fédération conclura plus tard des partenariats avec les trois plus grandes équipes sportives professionnelles de Montréal, soit le Canadien, les Alouettes et l'Impact.

L'œuf répond également aux besoins des familles qui désirent des recettes simples, rapides et économiques autant pour les lunchs et les collations que pour tous les repas de la journée. L'œuf peut aussi servir d'inspiration aux travailleurs et aux professionnels à l'affût des nouvelles tendances culinaires. Il offre également des repas énergiques aux sportifs à la recherche d'un maximum de protéines.

C'est dans cette optique que la Fédération a développé un partenariat avec l'émission matinale de TVA *Salut Bonjour*, qui rejoint chaque jour près d'un million de téléspectateurs. Cette entente a notamment permis de présenter de nouvelles recettes pour redécouvrir l'œuf à un coût économique, sans négliger son apport à l'achat local.

Ces apparitions à l'émission matinale la plus regardée au pays ont également permis de démocratiser le fameux code de traçabilité introduit dans les années 2010.

En plus de mettre en valeur l'aspect local cher aux Québécois, le code constitue bien entendu un outil de traçabilité, mais aussi il permet au consommateur de savoir par quelle famille de producteurs les œufs dans son réfrigérateur ont été produits.

Des recettes ont également été publiées dans plusieurs médias importants comme *La Presse*, *Ricardo*, *Magazine 5-15* ou encore *Trois fois par jour*, ainsi que sur les réseaux sociaux, pour promouvoir les avantages de consommer des œufs à toute heure du jour. Ces mêmes recettes sont présentes sur le site internet **œuf.ca**, dont la popularité atteint un million de pages vues par année.

Enfin, pour démontrer que les producteurs d'œufs du Québec sont présents dans le quotidien de tous les Québécois et, du même coup, souligner le 60<sup>e</sup> anniversaire de la FPOQ, une publicité a été diffusée pour une première fois lors du *Bye bye 2023*, la traditionnelle revue annuelle d'ICI Radio-Canada. ●





**Pour fournir des œufs à 9 millions de  
Québécois-es, ça en fait des poules à élever,  
jour après jour.**

**Même pendant la  
folie de la rentrée.**



**À votre service  
depuis 60 ans**

oeuf.ca



**Fédération des  
producteurs d'œufs  
du Québec**





# RAPPORT ANNUEL

2023-2024

Bilan et  
perspectives  
d'avenir



Fédération des  
producteurs d'œufs  
du Québec



60 ANS



# Table des matières

Mission

36

Mot du président  
Bilan et perspectives  
d'avenir

37

Conseil exécutif  
de la Fédération

39

Conseil d'administration  
et syndicats affiliés

40

Personnel de la Fédération

41

Rapport d'activités  
de la Fédération 2023

42

Comités de travail

44

Rapport du représentant  
du Québec aux POC

46

L'équipe de production,  
le travail au quotidien

48

Les oeufs, c'est appétissant  
et économique!

50

Communications et  
relations publiques

53

Implications sociales 2023

54

Faits saillants  
de la production d'œufs  
au Québec

55

Statistiques détaillées

56

# Mission

La Fédération des producteurs d'œufs du Québec représente 200 producteurs d'œufs et 109 éleveurs de poulettes dont les fermes sont réparties sur l'ensemble du territoire. Le cheptel québécois s'élève à plus de 5,9 millions de poules pondeuses et la production annuelle totalise 1,9 milliard d'œufs, un volume qui permet de répondre à la demande des consommateurs d'ici.

Créée en 1964, la Fédération est le premier regroupement agricole spécialisé provincial à s'être doté d'un plan conjoint de mise en marché et de production. Les objectifs de ce plan sont de favoriser le développement durable de l'industrie québécoise des œufs, notamment par le respect de l'environnement et le bien-être des animaux, en procurant un revenu équitable aux intervenants du secteur et en répondant aux attentes des consommateurs avec des œufs et des produits de haute qualité. La structure organisationnelle de la Fédération lui permet de s'impliquer dans la promotion des œufs auprès des consommateurs et d'administrer la gestion de l'offre. Elle coordonne des campagnes de publicité et d'information visant notamment à mettre en valeur les qualités nutritives des œufs.

Les mécanismes en place permettent un approvisionnement exceptionnel et un choix d'œufs plus varié que jamais dans les marchés d'alimentation.





# Bilan et perspectives d'avenir

La Fédération fêtera ses 60 ans en 2024. La dernière année a été particulière puisque les préparatifs de cet anniversaire ont été l'occasion de nous pencher sur tout le travail qui a été fait pour que notre système de production des œufs fonctionne bien.

Les consommateurs québécois ont un approvisionnement continu d'une grande variété d'œufs produits selon les plus hauts standards en matière de bien-être animal et de salubrité. Ils ont droit à un produit de qualité, peu cher et à un prix stable dans le temps. Les entreprises de notre production sont en bonne santé et efficaces puisque l'assurance d'être payés en fonction de nos coûts de production nous permet d'investir pour assurer une productivité à la fine pointe. Les outils de la gestion de l'offre font en sorte que chaque œuf trouve son marché, ce qui évite, au bout du compte, toute forme de gaspillage alimentaire.

Pour qu'un système comme la gestion de l'offre puisse, année après année, maintenir ses effets bénéfiques tant pour les consommateurs que pour les producteurs, il faut être en mesure d'apporter des ajustements. Au cours de la dernière année, nous avons travaillé sur plusieurs enjeux avec nos collègues des offices provinciaux et des Producteurs d'œufs du Canada, avec nos partenaires de la filière québécoise, avec l'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (EQCMA) et, au sein de la Fédération, avec nos producteurs. Voici un aperçu des divers enjeux traités.

## ALLOCATION

L'année 2023 a bien commencé puisqu'une allocation de 136 212 unités de quota a été octroyée au Québec, faisant passer le total à 5 837 824 poules pondeuses. Nous pouvons nous réjouir encore cette année puisque nous aurons droit à une nouvelle allocation de 287 300 unités, portant le quota québécois à 6 125 124.

## GRIPPE AVIAIRE

Les producteurs québécois ont été davantage touchés au printemps 2023 par la grippe aviaire parce que les oiseaux migrateurs qui utilisent le corridor atlantique passant au-dessus du Québec étaient numériquement plus malades. Par conséquent, une plus grande quantité de fiente infectée s'est retrouvée aux abords de nos fermes. Ces cas de grippe aviaire ont malmené notre programme d'assurance, ce qui nous a obligés à travailler à la recapitalisation de ce dernier.

Les cas de grippe aviaire ont amené des problèmes non anticipés auxquels il fallait apporter des solutions afin de minimiser les inconvénients des producteurs touchés. Après avoir bien écouté nos demandes en matière de biosécurité, le ministre de l'Agriculture du Québec, M. André Lamontagne, a annoncé un investissement de 800 000 \$ destiné à l'EQCMA afin que cette dernière ait des moyens supplémentaires pour aider les producteurs. Avec cette somme, un réservoir mobile de 20 tonnes pouvant contenir du CO<sub>2</sub> a été acquis afin qu'un dépeuplement rapide puisse être fait. De plus, des tests sont en cours afin de valider l'efficacité de l'usage de mousse d'azote. Cette nouvelle technologie pourrait s'ajouter à moyen terme à notre arsenal de dépeuplement.

## FORMATION

Nous avons la chance d'avoir plusieurs producteurs de la relève ou issus des programmes d'aide au démarrage. À l'occasion de la consultation d'avril 2022 sur les programmes d'accès au quota,

nous avons vu, lors des échanges entre producteurs, que l'exercice avait permis aux plus anciens de transmettre un savoir à ceux nouvellement en production.

La formation fait partie de la culture de notre organisation. Que ce soit à propos du bien-être animal, de l'euthanasie à la ferme des poules de réformes ou de la mise à niveau de tous quant aux mesures de biosécurité, la Fédération offre de la formation en continu à ses producteurs. Ainsi, le 31 mai et le 6 juin dernier, la Fédération a donné une formation portant sur le commerce réglementé des œufs. L'objectif principal de cet exercice fort couru par nos producteurs et par nos partenaires de filière était de faire en sorte que tous nos producteurs aient un bon niveau de connaissance des enjeux historiques qui nous ont amenés à avoir un système de production réglementé comme la gestion de l'offre.

Plus nous serons outillés pour comprendre le fonctionnement de l'écosystème de la production des œufs au Québec, plus nous pourrions collectivement bien réfléchir aux enjeux qui se présentent année après année, et plus nous viendrons apporter les ajustements qui s'imposent pour que notre production se développe bien pour tous les partenaires de la filière, pour nos oiseaux, pour l'environnement et pour les consommateurs.

## ENVIRONNEMENT

En 2023, nous avons assisté à l'intensification des événements climatiques extrêmes. Les feux de forêt au Canada et en Europe, la sécheresse dans les Prairies, les inondations en juillet au Québec et la grande tempête de verglas du 5 avril dernier, lors de notre AGA, ne sont que quelques exemples de dérèglements qui ont une incidence sur notre chaîne d'approvisionnement et sur notre production. Nous devons nous aussi revoir nos façons de faire afin de participer à l'effort collectif pour arrêter l'accélération du réchauffement climatique.

Les Producteurs d'œufs du Canada se sont engagés, en 2023, à ce que la production soit carboneutre d'ici 2050. Pour arriver à cette carboneutralité, il faudra réduire au maximum nos émissions en plus de capter du carbone. La tâche sera colossale, et c'est pourquoi la Fédération a conclu une entente avec Agriculmat, afin qu'un bilan carbone soit fait dans une trentaine de fermes ovocoles québécoises. Les données recueillies permettront d'esquisser le portrait des émissions produites par catégorie de productions (taille des fermes, régions, type de logement) et de proposer des actions concrètes aux producteurs afin de réduire leur empreinte carbone. Les baisses d'émissions individuelles permettront de nous améliorer collectivement afin de répondre à la demande des consommateurs et aux standards qui seront établis par les gouvernements.

Sans attendre les conclusions du portrait qui sera fait par Agriculmat, la Fédération a mis sur pied, au cours de la dernière année, le comité sur l'alimentation durable, qui réunit des chercheurs, des représentants des meuneries, des producteurs, des représentants gouvernementaux et le personnel de la Fédération. Nous savons que le plus important contributeur d'émissions dans le calcul du bilan carbone est la moulée consommée par nos poules. Ainsi, le travail des membres du comité porte sur les sous-produits et sur les autres façons dont peuvent être produits les grains pour que davantage de carbone demeure séquestré dans nos terres. Ce travail exploratoire permet à notre filière de regarder vers le futur et d'imaginer comment nous pourrions changer certaines façons de faire.





## PROLONGEMENT DU CYCLE DE PONTE

Depuis 2021, le comité sur le prolongement du cycle de ponte travaille à analyser sous toutes ses coutures les impacts pour la filière, pour le bien-être animal et pour la productivité de nos entreprises de faire passer de 12 à 13, 14, ou 15 mois la durée des lots. Au cours de l'automne, la Fédération a sondé ses producteurs quant à leur intention de prolonger le cycle de ponte de leurs lots. Les recommandations du comité sur le prolongement du cycle de ponte ainsi que les résultats de sondage ont été dévoilés lors de l'AGE de novembre dernier. Forte de ces orientations et des données quant aux intentions des producteurs, la Fédération permettra dorénavant aux producteurs volontaires de prolonger leur cycle de ponte, mais elle exigera de ceux-ci qu'ils l'en informent afin que chacun de ces changements soit coordonné pour une transition en douceur pour tous nos partenaires (couvoirs, classificateurs, transporteurs, attrapeurs, abattoirs). Une attention particulière sera portée aux éleveurs de poulettes afin d'assurer une meilleure prévisibilité du placement de nos lots.

## POULETTES

Le comité des éleveurs de poulettes a travaillé fort cette année afin que les prolongements de lots qui se dessinent n'aient pas d'incidence sur la production de poulettes. Les efforts ont porté sur la coordination accrue qui sera nécessaire pour les éleveurs afin d'augmenter la prévisibilité des besoins des producteurs d'œufs.

## IMPLICATIONS AU NIVEAU NATIONAL

La FPOQ s'est donné comme mandat, au début de 2023, d'être proactive au sein des diverses équipes de travail des POC afin d'influencer positivement les débats qui ont une incidence sur les programmes et les outils que nous avons mis en place pour notre production.

- L'équipe d'examen des évaluations des prix de rachat des POC a comme objectif d'établir la part de la responsabilité financière des POC et des offices provinciaux. Nous avons fait valoir, lors des réunions de l'équipe, que des audits externes chez les classificateurs canadiens seraient l'outil le plus juste et équitable pour le partage des prix de rachat entre les classificateurs, les provinces et les POC.
- Dans l'équipe d'intégration pour le volet des poules en liberté, dont l'objectif est de proposer une façon uniforme canadienne d'utiliser les résultats de l'étude du coût de cette variété d'œufs, nous avons soulevé l'importance de ne pas alourdir le fardeau financier du programme de produit industriel.
- Dans le cadre de l'enquête sur le coût de production, nos interventions avec nos homologues canadiens feront en sorte que le Québec et l'Ontario auront un coût de production commun pour la première fois en 2025.
- Les négociations entre les offices provinciaux concernant l'Accord fédéral-provincial-territorial sont terminées. Nous travaillons maintenant à ce que le gouvernement québécois appose sa signature afin que ce texte de loi qui régit le commerce des œufs au Canada soit entériné en 2024.
- L'équipe du projet de révision du programme d'œufs de transformation travaille à ce que les transformateurs soient approvisionnés en œufs

canadiens. Nous réfléchissons aussi au partage équitable des coûts et des responsabilités entre les provinces.

L'ensemble de ces échanges apporteront des ajustements qui seront au bénéfice de nos producteurs et de la pérennité de notre système de gestion de l'offre.

## C-282

Le projet de loi C-282 à l'étude par le Sénat canadien vise à retirer les productions sous gestion de l'offre de toutes les futures négociations commerciales internationales. Même si une large majorité d'élus canadiens disent, depuis des décennies, vouloir protéger la gestion de l'offre, lorsque vient le temps de négocier avec d'autres pays, nos productions se retrouvent à servir de monnaie d'échange pour les négociateurs canadiens. Pourtant, les États-Unis protègent les secteurs du sucre et du coton, alors que le Japon en fait tout autant pour le riz. Même en protégeant des pans entiers de leur économie, ces États réussissent à obtenir des accès aux marchés étrangers.

Comme le passé est souvent garant du futur, il faut enlever toutes possibilités aux négociateurs canadiens d'échanger des parts de marché du lait, de la volaille et des œufs. Le projet de loi C-282 vient combler la brèche qui a permis toutes les concessions des dernières années. C'est pourquoi la Fédération s'est présentée avec un mémoire devant le comité permanent du commerce international et a travaillé en concertation avec ses homologues des productions québécoises sous gestion de l'offre, des Eggs Farmers of Ontario et des POC pour convaincre les députés de voter en faveur du projet de loi. Le 22 juin dernier, tous les partis de la Chambre des communes l'ont appuyé, dont 80 % de la députation! Nous espérons que les sénateurs accepteront d'étudier rapidement le projet de loi afin qu'il ne meure pas au Feuilleton. Si des élections sont déclenchées avant que les sénateurs ne votent en faveur du projet et que la gouverneure générale du Canada n'y appose son sceau, il faudra recommencer du tout début avec la prochaine législature.

## MERCI DE M'AVOIR FAIT CONFIANCE

Au cours des 13 dernières années à la présidence de la Fédération des producteurs d'œufs du Québec, j'ai eu la chance de travailler avec des collègues au comité exécutif et au sein du conseil d'administration, qui avaient à cœur le souci de bien réfléchir aux enjeux de notre production. Cette réflexion continue nous a permis de mettre en place une série d'outils et de programmes qui ont amélioré le système de gestion de l'offre, le bien-être de nos poules, l'environnement et l'efficacité de nos entreprises. Je remercie tous les administrateurs que j'ai côtoyés pour leur participation active aux échanges qui nous ont permis d'améliorer notre production.

Avant d'accéder à la présidence, j'ai fait partie du comité exécutif pendant neuf années. Cela fait donc plus de deux décennies que je côtoie le personnel de la Fédération, qui travaille chaque jour à mettre en œuvre les orientations données par les administrateurs. Pendant 11 de mes 13 années à la présidence, j'ai aussi occupé la fonction de directeur général de la Fédération. Le dévouement de chacun des employés apporte un soutien inestimable afin que chacun des producteurs puisse se concentrer sur ce qu'ils font de

mieux, soit diriger avec le plus d'efficacité possible des entreprises qui produisent des œufs de qualité. Fêter les 60 ans de la Fédération, c'est souligner tout le bon travail fait par son personnel. Merci à vous tous!

Enfin, je remercie les producteurs de la confiance qu'ils m'ont accordée pour assurer la présidence de la FPOQ au cours des treize dernières années. Tout comme mes prédécesseurs à la présidence, j'ai travaillé avec un grand plaisir à l'amélioration de nos outils, de nos programmes et de notre système de gestion de l'offre. Le prochain président prendra les rênes d'une organisation en santé, et je suis assuré qu'il relèvera les défis à venir de notre production. Je quitte la présidence de la Fédération avec le sentiment du devoir accompli et avec de beaux souvenirs d'un groupe de producteurs agricoles dont la culture d'organisation favorise les échanges harmonieux pour le mieux-être de nos entreprises et de notre collectivité. Un grand merci pour votre confiance!

Paulin Bouchard  
Président





# Conseil exécutif de la Fédération



**Paulin Bouchard**  
*Président*



**Sylvain Lapierre**  
*1<sup>er</sup> vice-président*



**Emmanuel Destrijker**  
*2<sup>e</sup> vice-président*





# Conseil d'administration de la Fédération



## SYNDICATS AFFILIÉS

### EST DU QUÉBEC

**Sylvain Lapierre**, président

**Paulin Bouchard**, 1<sup>er</sup> vice-président

**Nicholas Tremblay**, 2<sup>e</sup> vice-président

### DEUX RIVES

**Emmanuel Destrijker**, président

**Danny Guillemette**, 1<sup>er</sup> vice-président

**Jean-Philippe Désilets**, 2<sup>e</sup> vice-président

### QUEST DU QUÉBEC

**Maryse Labbé**, présidente

**Maurice Richard**, 1<sup>er</sup> vice-président

**David Lefebvre**, 2<sup>e</sup> vice-président



# Personnel de la Fédération



**Marie-Isabel Martineau**  
Directrice marketing et communications



**Éric Bouchard**  
Conseiller aux communications



**Isabelle Lacroix**  
Agente au marketing



**Manon Fortier**  
Assistante juridique



**Chantal De Sève Leboeuf**  
Adjointe administrative



**Denis Frenette**  
Directeur général – Secrétaire



**Johanne Lacroix**  
Responsable du produit industriel et du développement informatique



**Lise-Anne Girard**  
Directrice de la production



**Nathalie Gaulin**  
Conseillère contingent, recherche et environnement



**Madélyne Therrien**  
Technicienne administration du contingentement



**Marie-Jeanne Nyirangamire**  
Commis à la production



**Angèle Hudon-Tanguay**  
Coordonnatrice inspection, audits et application de programme



**Jean-Paul Samson**  
Représentant inventaire et qualité



**Jocelyn Durand**  
Représentant inventaire et qualité



**Suzanne Nadeau**  
Représentante inventaire et qualité



**Aurélie Robin**  
Représentante inventaire et qualité



# Rapport d'activités de la Fédération 2023

Les instances de la Fédération se sont rencontrées à plusieurs reprises encore en 2023 afin de faire avancer différents dossiers. Les comités auxquels siègent nos membres, nos partenaires et de nombreux experts contribuent grandement à orienter, à rassurer et à faire évoluer les membres de notre conseil d'administration sur de nombreux enjeux. Deux de ceux-ci méritent une attention particulière, soit celui des contrats pour les œufs de spécialités destinés au produit industriel (ci-après « PI ») et celui du coût de production des œufs de vaccins en période de ralentissement de la production de vaccins.

La Fédération voit la demande d'œufs de poules en liberté augmenter, autant pour le marché de table que pour le PI. Le grand défi, en 2023, aura été de réfléchir à la façon dont nous allions répondre à la croissance de ces deux marchés de manière ordonnée et complémentaire. Ainsi, un des rôles de la Fédération consiste à analyser toutes nouvelles demandes de contrat pour le PI. Cette vérification permet d'évaluer si le quota ODT (œuf de transformation) de la Fédération est suffisant pour le nouveau contrat ou s'il faut rediriger la demande aux Producteurs d'œufs du Canada dans le cadre du programme d'œufs de spécialité pour le produit industriel (PSPi).

De nombreux défis se sont dressés devant des producteurs d'œufs de vaccins, dont celui de la baisse de production de vaccins. GSK a annoncé une réduction de la production pour 2024. Les membres du comité de production d'œufs destinés à la fabrication de vaccins ont collaboré avec les couvoirs afin d'établir un coût de production qui tient compte de pondoirs et d'éleveuses vides, mais prêts à démarrer la production advenant une pandémie.

## LA FÉDÉRATION ET SES COMITÉS

### Conseil d'administration et conseil exécutif

En 2023, le conseil d'administration s'est réuni à 15 reprises et le conseil exécutif s'est réuni, quant à lui, à 14 reprises.

### Les comités de la Fédération

Durant la dernière année, le conseil d'administration de la Fédération a donné des mandats à douze comités afin qu'ils lui fassent part de recommandations sur divers enjeux.

### Comité sur la variation du produit industriel

Ce nouveau comité aura le rôle d'identifier les enjeux et les responsabilités de la Fédération pour la gestion de la croissance et la décroissance d'un contrat pour le PI. Les membres devront évaluer les options pour la gestion de la prime des producteurs lors de la décroissance d'un marché et évaluer le processus pour combler la demande d'un nouveau contrat. En 2023, les membres du comité se sont réunis pour la première fois en novembre.

### Comité sur la prolongation du cycle de ponte

Ce comité aborde quatre grands sujets : le bien-être animal, la qualité des œufs, l'analyse économique et la réglementation. Il a un rôle consultatif et doit faire ses recommandations au conseil d'administration. En 2023, les membres du comité se sont réunis à deux reprises. Parmi les sujets abordés durant l'année, les membres ont discuté de propositions pour la transition et des résultats de l'analyse économique.

### Comité des éleveurs de poulettes

Le comité s'est réuni à onze reprises au cours de l'année pour se pencher sur différents dossiers, notamment : l'ajustement annuel du prix pour le forfait d'élevage de la poulette, l'ébauche d'un engagement à moyen terme (cinq cycles de ponte) dans le cadre du programme de placement de lots ainsi que l'analyse du protocole de mesurage des éleveuses.

Le comité des éleveurs de poulettes doit être consulté avant que le conseil d'administration n'adopte un règlement qui vise directement les éleveurs de poulettes. Le comité doit également recommander unanimement une modification aux modalités de fixation du prix de la poulette avant qu'elle ne soit adoptée par le conseil d'administration.

### Comité de production

Ce comité traite de dossiers liés aux conditions de production, dont les programmes à la ferme. Il a un rôle consultatif et doit faire ses recommandations au conseil d'administration pour l'adoption, l'abrogation ou la modification de programmes de production. Le comité de production s'est réuni à trois reprises en 2023 et a poursuivi sa réflexion sur la recherche de solutions pour le dépeuplement à la ferme et la révision du protocole de biosécurité pour les visiteurs à la ferme.

### Comité de recherche et vulgarisation

Ce comité participe à la mise en œuvre et à la réalisation de différents projets de recherche et en assure la supervision. Il étudie notamment les nouveaux débouchés pour l'œuf ou ses composantes. Le comité s'est réuni à quatre reprises en 2023 afin de faire le suivi des projets en cours, tels que ceux sur l'intelligence artificielle au service de la consommation des œufs, sur l'apport de vitamine D dans les œufs, sur le développement d'une boisson protéinée à base d'œufs ainsi que plusieurs autres.

### Comité de promotion

Ce comité a pour mandat d'étudier les perspectives de mise en marché ainsi que de superviser et d'orienter l'évolution du plan marketing en cours d'année. Les membres du comité prennent les décisions requises pour voir à la réalisation de ce plan. En 2023, le comité de promotion s'est réuni à deux reprises et il a développé la campagne de la valorisation de la profession des producteurs d'œufs de consommation dans divers médias.

### Comité d'évaluation du programme d'aide au démarrage de nouveaux producteurs (6 000 pondeuses)

Ce comité, constitué de producteurs et de partenaires de l'industrie, a tenu une rencontre en 2023. Les membres du comité sont responsables de l'évaluation des candidatures déposées au programme, qui octroie ultimement un quota de 6 000 pondeuses à un jeune producteur désirant s'établir en production d'œufs. Cette année, 19 candidatures ont été évaluées par l'équipe de 12 juges. La gagnante de l'édition 2023 est Sabrina Gobeil, de La Baie, dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



### Comité de production d'œufs destinés à la fabrication de vaccins

Le comité s'est réuni à dix reprises en 2023. Le gros chantier du comité cette année a été la révision du coût de production en vue de la décroissance du quota excédentaire pour la saison 2024.

### Comité environnement

Ce comité étudie les répercussions sur le plan environnemental de la production d'œufs ainsi que les pistes de solutions visant à améliorer l'empreinte environnementale de la production. Le comité agit à titre consultatif et propose ses recommandations au conseil d'administration. En 2023, les membres du comité se sont réunis à trois reprises principalement afin d'étudier l'outil de calcul de l'empreinte carbone et environnemental d'Agriclimat et de la mise en place d'une stratégie filière de réduction de l'empreinte environnementale.

### Comité du programme d'aide au démarrage de producteurs d'œufs dédiés à la vente directe

Les membres du comité évaluent les candidatures soumises annuellement au programme et émettent des recommandations au conseil d'administration quant aux améliorations à apporter à ce dernier. En 2023 a eu lieu l'édition spéciale en collaboration avec le MAPAQ. Au total, ce sont 22 candidats qui se verront attribuer jusqu'à 500 unités en droits d'utilisation renouvelable annuellement.

### Comité sur la révision réglementaire

Ce comité étudie les questions relatives aux modifications des programmes réglementaires existants, principalement ceux qui ont trait à la gestion des quotas et aux obligations des titulaires. Les membres émettent des recommandations au CA quant aux améliorations à apporter aux programmes pour voir à leur pérennité. En 2023, les membres de ce comité se sont réunis à deux reprises pour réfléchir sur les impacts de la décision de la RMAAQ (12396) portant sur la famille et sur les ajustements nécessaires au règlement pour rendre l'accès aux programmes de la Fédération conditionnel au paiement des contributions.

### Comité élargi sur l'alimentation durable

Ce comité « élargi » est composé du MAPAQ, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, de fournisseurs de moulée, en plus des permanents de la Fédération et de deux élus. En 2023, les membres de ce comité se sont réunis à deux reprises pour analyser l'alimentation des poules pondeuses qui leur est bénéfique et qui tient compte des nouvelles exigences en matière de logement et stratégies visant à améliorer la durabilité de la production.

## LA MISE EN MARCHÉ

### Convention de mise en marché des œufs de consommation du Québec

Les représentants de la Fédération et des classificateurs se sont rencontrés au printemps 2023 pour analyser les résultats de l'étude sur les coûts de transport des œufs au Québec réalisée par la firme indépendante Raymond Chabot Grant Thornton. Les participants ont également eu des discussions sur l'équilibre de la production afin de combler tous les marchés. La convention sera révisée en fonction de ces nouveaux éléments en 2024.

## LA RÉGLEMENTATION

Durant l'année 2023, cinq demandes d'approbation pour des modifications réglementaires ont été déposées à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (ci-après « RMAAQ »). La RMAAQ a approuvé les ajustements à la grille de pointage pour le programme d'aide au démarrage (annexe 6 du *Règlement sur les quotas*) et le retrait du 2<sup>e</sup> récipiendaire PAD-6000 une fois tous les 5 ans. Selon la recommandation du CA, la RMAAQ a approuvé la hausse du prix pour le pondoir en commun, qui passera à **10 \$/poule** et entrera en vigueur le **15 mars 2025**. Finalement, les modifications réglementaires au *Règlement sur les conditions de productions et de conservation à la ferme* ont été approuvées en lien avec le respect des nouvelles normes du PSA entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2023.

## SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DE QUOTA

En 2022, la Fédération a déposé un moratoire à la RMAAQ afin de suspendre temporairement tout achat de quota au système centralisé de vente de quota par des personnes ou sociétés qui n'étaient pas titulaires d'un numéro de quota au moment du dépôt du moratoire. Ce moratoire est toujours en vigueur. Une réflexion sur la levée du moratoire et ses conditions sera entamée en 2024.

## CONTRIBUTIONS

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du mois d'avril, les producteurs ont voté pour une hausse de la contribution pour les œufs inaptes à l'incubation et la hausse de la contribution pour l'intervention provinciale au *Règlement sur la contribution pour l'application et l'administration du Plan conjoint des producteurs d'œufs de consommation du Québec*.

## LES AUTRES IMPLICATIONS DE LA FÉDÉRATION

L'année 2023 a été marquée par une implication particulière des administrateurs et du personnel de la Fédération dans les dossiers nationaux. Il y a eu au cours de la dernière année du mouvement au sein du personnel et des représentants des offices provinciaux et des Producteurs d'œufs du Canada. L'importance des enjeux, notamment dans le comité de production, et l'expérience au sein de la FPOQ nous ont amenés à assurer une forme de leadership en amorçant plusieurs discussions avec nos homologues afin que tous collaborent à résoudre les problèmes exprimés. On peut conclure que le travail afin de rapprocher les positions des uns et des autres mènera à des solutions pérennes.

## UNE BELLE CULTURE D'ORGANISATION

Les défis auxquels les organisations du 21<sup>e</sup> siècle doivent faire face se complexifient sans cesse. Notre filière n'y fait pas exception, et c'est pourquoi j'aimerais souligner la grande complicité que nous voyons s'opérer entre le personnel, les administrateurs et nos partenaires. La grande humanité dont nous faisons preuve entre nous nous fédère et nous donne le goût de travailler chaque jour à améliorer notre production. En tant que directeur général, je tiens à remercier chaleureusement tous nos employés, qui font un travail exceptionnel.



Denis Frenette, agr.  
Directeur général — Secrétaire

## DROITS DE PRODUIRE POUR FINS CARITATIVES, D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES<sup>1</sup>

La Fédération a autorisé, à certaines conditions, six organisations à produire et à mettre en marché des œufs pour fins d'études ou de recherches et un organisme sans but lucratif pour fins caritatives.

### Fins caritatives

La Résidence la P'tite Maison bleue a l'autorisation d'exploiter au plus 500 pondeuses par année.

### Fins d'études et de recherches

- L'Institut de technologie agroalimentaire du Québec, campus de Saint-Hyacinthe, a l'autorisation d'exploiter au plus 204 pondeuses par année;
- Le campus Macdonald de l'Université McGill a l'autorisation d'exploiter au plus 3 200 pondeuses par année;
- Jefe Nutrition a l'autorisation d'exploiter au plus 650 pondeuses par année;

- Le centre de recherche de Sollio Groupe Coopératif a l'autorisation d'exploiter au plus 300 pondeuses par année;

- Le centre de recherche du Groupe Inovo a l'autorisation d'exploiter au plus 384 pondeuses par année.

Pour l'obtention d'un droit de produire, l'organisme ou l'association doit signer une entente avec la Fédération, qui prévoit certaines conditions liées, entre autres, aux fins du projet. Le non-respect de l'entente entraîne sa déchéance ainsi que l'application des pénalités pour production sans quota. Toutes les ententes encadrant les autorisations accordées sont renouvelables annuellement si ces modalités sont respectées. Les ententes liées à la recherche génèrent uniquement des dépenses et les profits engendrés par les projets caritatifs permettent d'offrir un financement d'appoint à l'organisme de bienfaisance concerné.

1. Conformément à l'article 3.1 du règlement sur les quotas, la Fédération fait état dans son rapport annuel des ententes qui ont été conclues pour les droits de produire pour fins caritatives, d'études et de recherches.



# Comités de travail 2023-2024

## Comité sur la prolongation du cycle de ponte

**Membres:** Jean-Philippe Désilets (responsable), Maryse Labbé, Emmanuel Destrijker, France Perreault et David Lefebvre

**Personnel FPOQ:** Denis Frenette, Nathalie Gaulin, Lise-Anne Girard, Angèle Hudon-Tanguay et Manon Fortier

**Partenaires externes:** Josée Niquette (Groupe Nutri) et Marco Nadeau (Fermes Burnbrae)

## Comité des éleveurs de poulettes

**Membres:** France Perreault (coordonnatrice), Marie-Josée Forest (substitut de la coordonnatrice au conseil d'administration), Joanne La Branche, David Lefebvre et Marie-Claude Pérusse

**Personnel FPOQ:** Denis Frenette, Nathalie Gaulin et Manon Fortier

## Comité de production

**Membres:** Sylvain Lapierre (responsable), David Lefebvre, Maryse Labbé, Maurice Richard et Nicholas Tremblay

**Personnel FPOQ:** Denis Frenette, Nathalie Gaulin, Lise-Anne Girard, Manon Fortier, Johanne Lacroix et Angèle Hudon-Tanguay

## Comité de recherche et vulgarisation

**Membres:** Nicholas Tremblay (responsable), Jean-Philippe Désilets, Sylvain Lapierre, Maurice Richard et Danny Guillemette

**Personnel FPOQ:** Denis Frenette, Nathalie Gaulin, Lise-Anne Girard, Éric Bouchard et Chantal De Sève Leboeuf

**Consultant:** Steve Côté

**Partenaire externe:** Martine Boulianne (FMV)

## Comité de promotion

**Membres:** Maryse Labbé (responsable), Jean-Philippe Désilets, Emmanuel Destrijker et Sylvain Lapierre

**Personnel FPOQ:** Marie-Isabel Martineau, Denis Frenette, Isabelle Lacroix et Chantal De Sève Leboeuf

## Comité d'évaluation du programme d'aide au démarrage de nouveaux producteurs (6 000 pondeuses)

**Membres:** Sylvain Lapierre (responsable), Nicholas Tremblay et Maryse Labbé

**Personnel FPOQ:** Denis Frenette, Nathalie Gaulin, Madélyne Therrien et Chantal De Sève Leboeuf

**Partenaires externes:** Nil Béland (producteur FPOQ), Paul Doyon (UPA), Danny Guillemette (producteur FPOQ) et Mireille Lapierre (productrice FPOQ)

## Comité de production d'œufs destinés à la fabrication de vaccins

**Membres:** Nicholas Tremblay (responsable) et David Lefebvre

**Personnel FPOQ:** Denis Frenette, Lise-Anne Girard, Manon Fortier et Johanne Lacroix

**Consultante:** Marie-Ève Gagné

**Partenaires externes:** Claude Boire et Éric Cartier (Couvoir Boire), Pascale Marchand et Nathalie Laplante (Couvoir Lanaudière), John McQuat (producteur FPOQ), Roger et Roxanne Major (producteurs FPOQ) et Germain Paquette (producteur FPOQ)

## Comité environnement :

**Membres:** Jean-Philippe Désilets (responsable), Danny Guillemette, Maryse Labbé, Maurice Richard et David Lefebvre

**Personnel FPOQ:** Denis Frenette, Nathalie Gaulin, Éric Bouchard et Chantal De Sève Leboeuf



### Comité du programme d'aide au démarrage de producteurs d'œufs dédiés à la vente directe

**Membres :** Nicholas Tremblay (responsable) et Sylvain Lapierre

**Personnel FPOQ :** Denis Frenette, Nathalie Gaulin, Madélyne Therrien, Éric Bouchard, Lise-Anne Girard, Angèle Hudon-Tanguay et Chantal De Sève Leboeuf

**Partenaires externes :** l'AMPQ, la CAPÉ, la FRAQ, le MAPAQ et l'UPA

### Comité sur la révision réglementaire

**Membres :** Sylvain Lapierre (responsable), Maryse Labbé et Nicholas Tremblay

**Personnel FPOQ :** Denis Frenette, Nathalie Gaulin, Lise-Anne Girard et Manon Fortier

**Consultante :** Marie-Ève Gagné (avocate de la Fédération)

### Comité sur l'alimentation durable

**Membres :** Nicholas Tremblay (responsable) et Sylvain Lapierre

**Personnel FPOQ :** Denis Frenette, Nathalie Gaulin, Éric Bouchard, Angèle Hudon-Tanguay et Chantal De Sève Leboeuf

### Comité sur la variation du PI

**Membres :** Emmanuel Destrijker (responsable), Sylvain Lapierre et France Perreault

**Personnel FPOQ :** Denis Frenette, Lise-Anne Girard et Manon Fortier

## AUTRES COMITÉS EXISTANTS (AUCUNE RENCONTRE TENUE EN 2023)

### Comité poules de réforme

**Membres :** Paulin Bouchard (président) et Danny Guillemette

**Personnel FPOQ :** Denis Frenette, Lise-Anne Girard, Angèle Hudon-Tanguay, Nathalie Gaulin et Manon Fortier

**Consultant :** Stéphane Beaudoin (GESTBEAU)

**Partenaires externes :** les représentants des abattoirs, des transporteurs et des attrapeurs

### Placement de lots

**Membres :** Danny Guillemette (responsable), France Perreault et Maryse Labbé

**Personnel FPOQ :** Denis Frenette, Nathalie Gaulin, Lise-Anne Girard, Madélyne Therrien, Angèle Hudon-Tanguay et Manon Fortier

**Partenaires externes :** les représentants des abattoirs, des transporteurs et des attrapeurs

### Expertise du programme d'encadrement des antibactériens

**Membre :** Nicholas Tremblay (responsable)

**Personnel FPOQ :** Denis Frenette, Angèle Hudon-Tanguay, Lise-Anne Girard et Manon Fortier

**Partenaires externes :** l'AIQINAC, l'ACIA, le Couvoir Boire & Frères et Trouw Nutrition

### Camera Ready

**Membres :** Maurice Richard (responsable) et Nicholas Tremblay

**Personnel FPOQ :** Denis Frenette, Nathalie Gaulin, Lise-Anne Girard, Angèle Hudon-Tanguay et Chantal De Sève Leboeuf

### Comité technique capture et chargement

**Membres :** Paulin Bouchard (président), Sylvain Lapierre et Danny Guillemette

**Personnel FPOQ :** Denis Frenette, Lise-Anne Girard et Manon Fortier

### Comité de mise en œuvre du Plan stratégique du secteur des œufs de consommation du Québec

**Membres :** Paulin Bouchard, Sylvain Lapierre, Emmanuel Destrijker et France Perreault (secteur poulettes)

**Personnel FPOQ :** Denis Frenette, Éric Bouchard, Manon Fortier, Lise-Anne Girard et Marie-Isabel Martineau

**Partenaires externes :** le MAPAQ, le Groupe AGÉCO, Ted Hudson et Jean-Luc Turgeon (Fermes Burnbrae), Claudia Désilets et Sébastien Léveillé (Groupe Nutri), le Couvoir Boire & Frères et Sollio Groupe Coopératif

## COMITÉS EXTERNES 2023-2024

### Mouvement pour la gestion de l'offre (MGO)

**Membre :** Paulin Bouchard

**Personnel FPOQ :** Denis Frenette et Éric Bouchard

### Groupe de concertation sur le secteur des grains

**Membres :** Maurice Richard et Jean-Philippe Désilets

### Comité sur la stratégie québécoise sur la santé et le bien-être animal

**Membre :** Sylvain Lapierre

**Personnel FPOQ :** Lise-Anne Girard

### Comité épidémiologique du gouvernement du Québec

**Membre :** Sylvain Lapierre

**Personnel FPOQ :** Lise-Anne Girard

### Comité Rendez-vous avicole

**Membre :** Jonathan Gauvin

### Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (EQCMA)

**Membres :** Paulin Bouchard (président),

Gislain Houle (producteur FPOQ) et

France Perreault (administratrice, secteur poulettes)

**Personnel FPOQ :** Denis Frenette (observateur)

### Comités des Producteurs d'œufs du Canada

RECHERCHE

**Membre :** Denis Frenette

PRODUCTION

**Membre :** Lise-Anne Girard

NUTRITION ET MARKETING

**Membre :** Emmanuel Destrijker

COÛT DE PRODUCTION

**Membre :** Emmanuel Destrijker

COMITÉ EXÉCUTIF

**Membre :** Emmanuel Destrijker

### Alliance réciproque de l'industrie des œufs de consommation du Canada (ARIOCC)

**Membres :** Maurice Richard et Paulin Bouchard

### Table de concertation sur la production biologique

**Producteur FPOQ :** Serge Lefebvre

**Personnel FPOQ :** Nathalie Gaulin

### Comité sur la souveraineté alimentaire

**Membre :** Sylvain Lapierre

### Nourrir l'humanité durablement

**Membre :** Sylvain Lapierre



# Rapport du représentant du Québec aux POC

Les producteurs d'œufs peuvent être fiers des progrès réalisés en 2023. En nous appuyant sur les réalisations du passé, sur les fondements de la gestion de l'offre et sur notre capacité à nous ajuster en fonction des nouveaux défis et enjeux, nous avons progressé sur de nombreux fronts.

À titre de membre du conseil d'administration des Producteurs d'œufs du Canada (POC), j'ai le plaisir de vous donner un aperçu des progrès réalisés.

## ACCORD FÉDÉRAL-PROVINCIAL-TERRITORIAL

La mise à jour de l'Accord fédéral-provincial-territorial (AFPT) fait partie, depuis quelques années, d'un des chantiers en importance pour l'avenir de la production ovicole canadienne. L'AFPT est le plan directeur de l'industrie des œufs et régit le travail de l'ensemble des intervenants du secteur. Comme un tel accord a une portée à la fois macro et de longue durée, chaque signataire doit prendre le temps d'analyser l'ampleur de chacun des articles en fonction du long terme. Les membres du comité qui supervise le processus et du conseil d'administration des Producteurs d'œufs du Canada ont approuvé à l'unanimité le libellé de l'AFPT, ouvrant ainsi la voie à la signature de chaque province et territoire. Nous sommes convaincus que toutes les signatures seront apposées en 2024.

## C-282

Au cours de l'année écoulée, nous avons profité d'une occasion historique de protéger la gestion de l'offre au moyen d'une nouvelle loi. Le projet de loi C-282, adopté à la Chambre des communes avec l'appui d'une vaste majorité de députés de tous les partis, empêchera les futurs accords commerciaux d'accorder de nouvelles concessions d'accès aux marchés dans les secteurs soumis à la gestion de l'offre. Nous avons travaillé avec diligence avec nos collègues des secteurs du lait et de la volaille pour nous assurer que les parlementaires comprennent bien pourquoi ce projet de loi est positif pour les agriculteurs et les Canadiens. Le travail se poursuit puisque le projet de loi doit franchir, en 2024, les étapes d'étude et d'adoption par les sénateurs avant la proclamation royale de la gouverneure générale du Canada. Si des élections devaient être déclenchées avant la signature de la représentante du roi Charles III, il nous faudrait recommencer tout le processus. C'est pourquoi nous multiplions les rencontres auprès des sénateurs afin que cet important projet de loi soit priorisé et adopté le plus rapidement possible.

## PROGRAMME POUR LE SOIN DES ANIMAUX

Notre travail au cours de la dernière année nous a permis de maintenir les normes de classe mondiale en matière de salubrité des aliments et de bien-être animal, pour lesquelles les producteurs d'œufs canadiens sont reconnus. Dans cet esprit, le Programme de soins aux animaux remanié est entré en vigueur avec l'adoption de normes pour les poules pondeuses dans tous les systèmes de logement au Canada. Nous avons également rendu les exigences du programme accessibles à la population canadienne par la publication des manuels du programme sur notre site Web,

producteursdoeufs.ca. Cela renforce ainsi la transparence de nos processus.

## ENVIRONNEMENT

Nous avons réalisé des progrès notables en matière d'environnement en 2023. Les POC ont annoncé leur engagement à atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Cet objectif s'appuie sur nos efforts passés et renforce notre engagement à l'égard de l'environnement au sein de nos exploitations agricoles. Entre-temps, le nouvel Outil d'évaluation de l'empreinte écologique des fermes (OEEEF) a été amélioré grâce aux commentaires des producteurs. Ses capacités ont été élargies et de nouvelles fonctions ont été ajoutées, ce qui accroît la capacité des producteurs de formuler des objectifs, de créer des plans d'action, de suivre les progrès et de travailler à rendre leurs fermes encore plus durables.

## MARKETING

L'année 2023 a été marquée par le dévoilement de la plus récente campagne de marketing des POC. L'objectif est de faire en sorte que les consommateurs utilisent davantage d'œufs en accompagnement ou comme plat principal pour le repas du soir. Les différentes publicités amusantes de la campagne font réfléchir les consommateurs aux habitudes de cuisine qui font qu'il est moins usuel de servir des œufs pour souper ici qu'ailleurs dans le monde. Elle invite à cuisiner des œufs à toute heure du jour en posant la question au consommateur : « Qu'est-ce qui t'en empêche? » Les ventes d'œufs et la consommation augmentent, ce qui laisse supposer que l'initiative porte ses fruits.

## INNOVATION ET RECHERCHE

Notre programme de recherche génère des résultats qui nous permettent de répondre à des enjeux ou des difficultés rencontrés par nos producteurs dans leur entreprise et par nos partenaires de la filière de la production d'œufs. Le programme nous permet donc de proposer des solutions pour réduire l'empreinte environnementale, pour améliorer le bien-être et la santé de nos oiseaux, pour augmenter l'efficacité de nos entreprises et pour maintenir un approvisionnement stable sans fluctuation de prix pour les consommateurs. Tout au long de l'année, nous avons communiqué les résultats et les conclusions de recherches utiles aux producteurs et aux intervenants qui peuvent les mettre en pratique, contribuant ainsi à faire progresser les domaines importants et à améliorer l'efficacité de nos pratiques agricoles.

## RÉUNION D'ÉTÉ DES POC AU QUÉBEC

Les Producteurs d'œufs du Canada tiennent chaque été une grande réunion où les 1 200 producteurs d'œufs sont invités. Cet événement se tient tous les 10 ans au Québec puisqu'il se déroule dans une province différente chaque année. En 2024, ce sera au tour du Québec de recevoir les producteurs de tout le Canada puisque les assises estivales se tiendront du 10 au 12 juillet prochain à Montréal. De concert avec les POC, la Fédération des producteurs d'œufs du Québec (FPOQ) travaille, depuis le début de 2023, à l'organisation de ce rassemblement. Je hâte de vous y voir en grand nombre, car la



programmation sera à la fois festive et riche en contenu pour l'avenir de notre production.

## **CONTINUER LE BON TRAVAIL ET LA COLLABORATION**

Nous devons continuer à travailler sur tous les fronts dans un esprit collaboratif. La transition en matière de logement des poules en est un exemple. Les efforts de transition vers de nouvelles méthodes de production ont été applaudis, mais il reste du travail à accomplir.

En tant que représentant québécois au conseil d'administration des Producteurs d'œufs du Canada, je suis enthousiaste pour l'avenir de notre production puisque mes collègues du conseil d'administration chez les Producteurs d'œufs du Canada et à la FPOQ travaillent avec un grand professionnalisme en collaboration avec un personnel qui l'est tout autant. Enfin, je souligne tout l'excellent travail fait par les 1 200 producteurs canadiens pour fournir des œufs de haute qualité dans toutes les provinces et tous les territoires.

Sincères salutations,



**Emmanuel Destrijker**  
*Représentant du Québec au sein des POC*







# L'équipe de production, le travail au quotidien

Au quotidien, l'équipe de production de la Fédération travaille étroitement avec les producteurs, les éleveurs de poulettes et les intervenants de l'industrie pour répondre aux besoins de nos marchés tout en s'assurant de respecter les normes de salubrité, de biosécurité et de bien-être animal. Les bonnes relations développées avec nos partenaires facilitent notre travail au quotidien et nous permettent de traverser plus sereinement les épisodes houleux. À titre d'exemple, dans les cas d'influenza aviaire, le travail en collaboration avec nos partenaires nous a permis d'être efficaces et d'en diminuer les répercussions sur tous les maillons de la chaîne. Pour bien épauler les producteurs dans ces situations, le travail de l'équipe s'est traduit par un accompagnement personnalisé pour tous ceux situés dans une zone de contrôle primaire d'influenza aviaire afin de s'assurer du respect des mesures de biosécurité et de faciliter les demandes de permis auprès de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Ayant à cœur d'offrir le meilleur produit pour les consommateurs, plusieurs programmes ont été mis en place au fil du temps. Le plus récent est la mise à jour du programme de bien-être animal avec des exigences plus élevées, qui a été implanté sur tous les sites l'année dernière.

## LE VENT DANS LES VOILES

À la suite d'années ponctuées par de grandes variations sur les marchés de la table et de la transformation dues à la COVID-19 et les épisodes de grippe aviaire, cette année a été marquée par un retour à la normale des marchés. En effet, malgré près de vingt cas d'influenza aviaire diagnostiqués au Québec, uniquement un cas a été décelé dans la production d'œufs. Pour combler les pertes en œufs, cinq producteurs ont participé au programme national de contingent spécial pour une période de 5 à 7 semaines consécutives.

## LA PRODUCTION EN CHIFFRES

Le cheptel provincial de poules pondeuses a augmenté d'environ 3,7 % par rapport à l'année dernière. Le nombre de pondeuses en production s'élevait approximativement à 5 932 861 pondeuses pour une production de 157 millions de douzaines d'œufs.

Au total, 75,8 % des œufs se sont retrouvés sur le marché de table et 24,2 % ont été dirigés vers la transformation. Pour les œufs dirigés vers la transformation, 19,9 % proviennent des surplus du marché de table et 4,3 % proviennent des pondoirs réservés à un marché exigeant des œufs de pondeuses logées dans un système d'élevage en liberté. Ces demandes pour un marché niché sont encadrées par le programme des œufs de spécialité pour le produit industriel des Producteurs d'œufs du Canada (POC), pour lequel nous avons des contrats avec deux transformateurs différents, soit un contrat de 185 000 pondeuses pour la production de mayonnaise et un contrat de 145 000 pondeuses pour le secteur de la boulangerie.

En complément, le programme d'œufs de transformation (ODT) a été mis en place en 2016 pour combler une demande croissante du secteur de la transformation pour produire de la mayonnaise avec des œufs provenant des pondeuses logées en système d'élevage en liberté certifié «American Humane». Pour ce faire, les Producteurs d'œufs du Canada ont octroyé au Québec près de 300 000 unités pour la production d'œufs

de transformation. Les producteurs qui ont répondu à l'appel d'offres de la Fédération pour participer à cette production ont échangé leurs unités de quota régulier avec la Fédération afin qu'elle les rende disponibles dans le programme de gestion du pondoir en commun (PGPC). À ce jour, ce programme a permis de fournir 3 600 000 caisses à ce marché spécialisé.

## Volumes d'œufs en boîte pour le programme d'œufs de transformation

ANNÉE	BOÎTES D'ŒUFS
2016	87 591
2017	386 639
2018	525 529
2019	513 065
2020	533 773
2021	528 212
2022	534 368
2023	530 838
<b>Total</b>	<b>3 640 015</b>

## QUOTA

### Programme de transition

Le remplacement des logements conventionnels par des systèmes aménagés et en liberté se poursuit. La proportion de poules vivant dans des systèmes de logement non conventionnels s'établit désormais à 65,3 %, dont 26,5 % dans des systèmes en liberté (volières et parquets).

conventionnel	34,7 %
aménagé	38,8 %
volière	18,6 %
parquet	7,9 %

En se basant sur les prévisions de renouvellement des installations pour l'année 2023 (remplacement d'environ 5 % de la production en logement conventionnel), la Fédération a maintenu le taux d'ajustement du programme de transition à l'équivalent de +0,05 \$/douzaine et de -0,05 \$/douzaine pour les systèmes conventionnels et aménagés respectivement.

### Programme de gestion de pondoirs en commun (PGPC)

Ce programme a été développé pour optimiser la mise en production de toutes les unités de quota provincial. Cette plateforme de location des unités de quota administrée par la Fédération permet aux producteurs limités par la capacité de leur installation d'offrir les unités non produites à ceux dont les installations n'ont pas atteint la limite maximale en vertu du bien-être animal. De plus, il est alimenté par les 240 000 unités de la réserve et les 300 000 unités de quota régulier échangé avec les producteurs participants au programme ODT.

Pour l'édition 2023, au total, 700 000 unités ont été rendues disponibles à 165 mandataires participants. Pour les mandataires dont la capacité de leur installation n'était pas limitée, 4884 unités leur ont été accordées par le biais du programme PGPC. Dans certains cas, cette quantité a pu être bonifiée de 1000 unités ou 2000 unités pour ceux qui, dans le passé, ont déplacé leurs lots à des périodes critiques afin de répondre adéquatement au marché.



Depuis 2018, aucun nouvel incitatif n'est accordé pour les nouveaux placements de lots dans les mois de janvier-février et de juillet-août étant donné que les besoins du marché sont comblés.

### Système centralisé de vente de quota (SCVQ)

En 2023, le nombre d'unités de quota transigées par le biais du système centralisé de vente de quota s'est établi à 3 247 unités. Ces unités ont été acquises par 142 acheteurs admissibles à l'édition 2023. Rappelons qu'exceptionnellement, un moratoire limitait la participation aux titulaires existants. Selon les modalités du SCVQ, les acheteurs détenant moins de 28 000 unités de quota sont priorités lors de l'attribution et le prix unitaire est fixé à 245 \$.

### Consolidation des entreprises

À la suite de la séance du SCVQ 2023, 450 unités en prêt de consolidation ont été attribuées aux acheteurs détenant moins de 28 000 unités de quota. Le programme de consolidation correspond à un prêt de quota équivalent (selon la région) à 15 % ou à 25 % de l'achat, valide pour une période de cinq ans. Après cette période, une ponction de 20 % par année est appliquée. Ce programme permet de consolider les entreprises de plus petite taille en rentabilisant plus rapidement les acquisitions de quota.

## SANTÉ

À la suite de la maladie d'un troupeau d'élevage ou de ponte, les conséquences financières pour une entreprise peuvent être majeures. Pour protéger ses membres et les consommateurs, la Fédération a chapeauté les travaux pour se doter de programmes d'assurances. En 2011, la première assurance était une protection contre la contamination des bâtiments à la bactérie *Salmonella Enteritidis* (SE). En 2019, la deuxième assurance (RIMAQ) était pour protéger des pertes dues à la *Mycoplasma gallisepticum* (MG), à la laryngotrachéite (LTI) et aux maladies avicoles déclarables, dont l'influenza aviaire. Plus récemment, la dernière mise en place, en janvier 2022, était pour couvrir des pertes en ponte associées au syndrome de la fausse pondeuse (SFP).

### Portrait des réclamations – 2023

ASSURANCES	SE	SFP	RIMAQ
Coût/poussin	0,21 \$	0,04 \$	0,03 \$
Cas pondeuses commerciales	0	0	1 (influenza aviaire)
Cas poulettes commerciales	0	S. O.	0

## PROGRAMME À LA FERME

### Programme de certification Assurance qualité des œufs (AQO)

Du mariage du programme Propreté d'abord – Propreté toujours (PD-PT) et du Programme de soins des animaux (PSA) est née la certification Assurance qualité des œufs. Actuellement, tous les producteurs québécois détiennent cette certification qui garantit aux consommateurs des œufs de qualité.

### Programme de soins aux animaux – nouvelle version

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2023, le nouveau programme de soins aux animaux est en vigueur. Ce programme est la pierre

angulaire de notre industrie et reflète l'engagement des producteurs d'œufs à respecter des normes élevées de soins aux animaux. Obligatoire pour tous les producteurs, il a été fondé sur la science à la suite de l'élaboration du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des poulettes et pondeuses du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) qui utilise un processus crédible et robuste et qui reflète le consensus des intervenants. Tous les producteurs audités cette année ont obtenu leur certificat.

## AIDE AU DÉMARRAGE

### Programme d'aide au démarrage de nouveaux producteurs d'œufs, PAD-6000

Ce programme octroie annuellement un prêt de 6 000 unités de quota par tirage au sort parmi les meilleures candidatures reçues. Depuis sa mise en place en 2006, 21 jeunes bénéficiaires ont réalisé leur rêve de devenir producteurs d'œufs. La gagnante de l'édition 2023 du PAD-6000 provient de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

### Programme d'aide au démarrage de producteurs d'œufs destinés à la vente directe

Cette année ne fait pas exception; la Fédération a octroyé cinq prêts d'au plus 500 unités de quota pour répondre au marché de proximité. De plus, une édition spéciale de ce programme a été mise sur pied en collaboration avec le MAPAQ pour favoriser un plus grand nombre d'entreprises afin de satisfaire à la demande en œufs produits localement. Dans le cadre du seul exemplaire de cette édition, 18 candidatures ont été déposées et retenues. Au total, le programme d'aide au démarrage pour les producteurs en vente directe a donc accordé, en 2023, un prêt de quota à 23 nouveaux bénéficiaires.

Jusqu'à ce jour, ce programme aura permis d'octroyer plus de 31 000 unités sous forme de prêts de quota, en vue de combler la demande des consommateurs pour des œufs provenant de petites entreprises locales.

## RECHERCHE

En 2023, la Fédération a poursuivi sa collaboration avec plusieurs chercheurs, notamment pour la réalisation des projets suivants :

- Développement d'une boisson protéinée à base d'œufs;
- Effets des systèmes de logement non conventionnels sur la santé des poules et des travailleurs;
- Technologie d'extraction des IgY d'œufs de poules;
- Santé musculo-squelettique des poules pondeuses;
- Effet d'une source de vitamine D plus assimilable sur la santé des poules;
- Effets du cycle de ponte de 14 mois sur la qualité des œufs;
- Incidence du rapport phosphocalcique dans la moulée des pondeuses et prolongation du cycle de ponte (santé des oiseaux et qualité des œufs);
- Effets de la consommation d'œufs par les athlètes sur les performances, sur la masse musculaire et sur le taux de récupération à la suite d'un entraînement;
- Détermination du bilan de carbone des entreprises en production d'œufs;
- Détermination de la teneur en vitamine D des œufs vendus sur le marché.

L'un des objectifs visés par ces différents projets consiste notamment à développer la production ainsi que de nouveaux marchés pour valoriser les œufs.

## ENVIRONNEMENT

En début d'année 2023, les POC ont annoncé leur objectif d'atteindre la carboneutralité dès 2050. Pour ce faire, des pratiques visant à réduire l'empreinte environnementale de la production d'œufs devront nécessairement être mises en place à court et moyen terme.

En vue de parvenir à atteindre cette cible, la Fédération a donc confié à Agrilimat le mandat de réaliser un portrait des émissions de gaz à effet de serre générées par la production ovocole du Québec à partir d'un échantillon représentatif de la production.

Ce portrait permettra par la suite d'identifier des pistes de solution afin de réduire les émissions de GES des entreprises d'œufs, et ce, au bénéfice de tous.

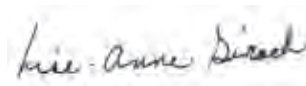
## POULETTES

En cours d'année, les membres du comité des éleveurs de poulettes se sont penchés sur différents dossiers, dont :

- Programme de placement de lots : afin d'atténuer les répercussions du prolongement des cycles de ponte pour les éleveurs de poulettes, le comité a proposé la mise en place d'outils visant à mieux planifier et sécuriser leurs lots de production. Ces outils seront graduellement mis en place en 2024;
- Étude du coût d'élevage : les éleveurs de poulettes ont également participé à l'étude du coût d'élevage orchestré par les Éleveurs de poulettes du Canada et dirigée par Serecon. Cette évaluation facilitera notamment la mise à jour annuelle du prix d'élevage;
- Protocole de mesurage des éleveuses : le comité des éleveurs de poulettes a collaboré au développement du protocole des POC, lequel permettra de déterminer la capacité d'élevage des bâtiments actuels, et ce, pour l'ensemble des provinces canadiennes. Les visites de mesurage débiteront sous peu;
- Modifications réglementaires : le comité a proposé certaines modifications réglementaires afin d'arrimer les exigences pour la production de poulettes à celles des producteurs d'œufs, par exemple les distances entre les bâtiments;
- Discussions avec nos homologues de l'Ontario : en plus de convenir d'un prix commun pour la mise à jour annuelle du prix d'élevage de la poulette, ces discussions permettent d'approfondir différents dossiers techniques tels que les coûts reliés aux poulettes de spécialité et les répercussions des prolongements de lots.

## DU BEAU TRAVAIL

En conclusion, le maintien de l'engagement de l'équipe de production a permis la réalisation de ces mandats afin de faire rayonner la production ovocole. Bravo à toute l'équipe pour votre excellent travail!



Lise-Anne Girard  
Directrice de la production



# Les œufs, c'est appétissant et économique!

L'année 2023 a été une année où le coût des denrées alimentaires a pris une grande place dans le budget hebdomadaire des Québécois. Les œufs représentent, pour plusieurs ménages, une option de choix puisqu'en plus d'être savoureux, bénéfiques pour la santé et faciles à cuisiner, ils constituent une des protéines les plus économiques qui soient. Les Québécois mangent de plus en plus d'œufs en dehors du repas matinal. C'est pourquoi nous leur facilitons la vie en proposant, dans nos actions publicitaires, une diversité de recettes économiques pour qu'ils en consomment, quel que soit le moment de la journée.

En plus de réaliser des actions promotionnelles et publicitaires percutantes pour rejoindre de façon efficace les différents segments de marché ciblés, tout en misant sur l'aspect « économique » des œufs, l'année 2023 en fut une de transition en prévision du 60e anniversaire de la Fédération. Ainsi, afin de mettre en lumière cet anniversaire important, une campagne de valorisation de la profession des producteurs et productrices d'œufs a été mise de l'avant le 31 décembre 2023 lors de l'émission télévisuelle la plus regardée par les Québécois : le *Bye Bye 2023*.

## « RECETTE ÉCONO »

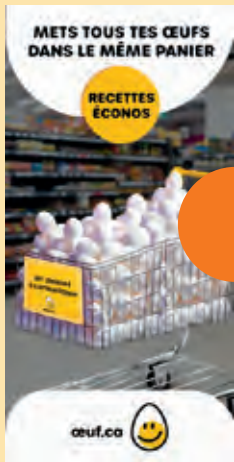
Pour promouvoir le fait que les œufs sont économiques, une nouvelle catégorie de recettes a été ajoutée au site Internet œuf.ca. L'onglet « Recettes économiques », qui comprend plusieurs recettes à moins de 5 \$ par portion accompagnées de vidéos explicatives, permet désormais au consommateur d'avoir accès facilement à des recettes abordables pour toute la famille. De plus, comme en témoignent les images ci-dessous, plusieurs véhicules publicitaires ont été utilisés pour mettre en valeur le concept de « recette écono » de façon efficace.



LaPresse+



Magazine 5-15



Publicité Web



Planificateur de repas



## PLANIFICATEUR DE REPAS

Afin d'alléger le quotidien des Québécois en ce qui a trait à l'organisation familiale, un planificateur de repas aux couleurs des œufs du Québec a été créé. Le planificateur est un agenda hebdomadaire des repas à préparer avec un espace pour écrire les articles de la liste d'épicerie. Ce calepin annuel de 52 pages est aimanté afin d'être apposé au réfrigérateur. On y retrouve, à chacune des pages, un code QR qui mène à des recettes simples, rapides et économiques. Enfin, des photos appétissantes de plats faits avec des œufs attirent l'œil et inspirent toute la famille.

Pour en assurer une distribution optimale auprès des familles, le planificateur de repas a été inséré dans l'édition du mois de septembre du magazine 5-15 (40 000 abonnés), soit l'une des plus populaires puisqu'elle coïncide avec la rentrée scolaire. Cette action promotionnelle a été des plus appréciées, car nous avons reçu de nombreux commentaires positifs dans notre boîte de courriels et sur nos médias sociaux.

## LES ŒUFS ET LA RACLETTE : UN MATCH PARFAIT!

Un souper raclette est une belle occasion de consommer des œufs à l'extérieur du déjeuner! Afin de promouvoir cette nouvelle façon de consommer des œufs, huit recettes ont été mises de l'avant en guise d'inspiration pour les amateurs de raclette. Un concours publicitaire est venu appuyer cette action de promotion. Le prix distribué au gagnant était un ensemble à raclette comprenant vaisselle et accessoires pour une table réussie! Une nouvelle section sur le site Internet œuf.ca intitulée « Raclette » permettait également aux internautes de consulter les nouvelles recettes. Les résultats ont dépassé les attentes, car plus de 5 600 personnes ont participé au concours et plus de 23 000 visites sur notre site ont été générées par cette promotion.

## PLACEMENTS MÉDIA

### LaPresse+

Les publiereportages de LaPresse+ sont de très bons véhicules pour mettre en valeur les œufs via différentes suggestions de recettes selon des moments clés dans l'année.

### Relâche scolaire

- Suggestions de 5 recettes
- A généré 7 755 pages vues sur œuf.ca

### Fête nationale – achat local

- Famille de productrices d'œufs
- Suggestion de 2 recettes
- A généré 1 272 pages vues sur œuf.ca

### Retour en classe

- Suggestion de 6 recettes
- A généré 18 969 pages vues sur œuf.ca

### Période des Fêtes

- Suggestion de 6 recettes
- A généré 23 352 pages vues sur œuf.ca

### Abribus

Des affiches aux couleurs des œufs du Québec ont été apposées dans plusieurs Abribus du grand Montréal pendant les mois d'avril et de septembre. Les affiches du printemps interpellaient les consommateurs à découvrir nos recettes pour vous sucrer le bec et celle de l'automne, à découvrir nos recettes pour simplifier la boîte à lunch. Dans les deux cas, un code QR dirigeait les consommateurs à la section du site Internet œuf.ca consacrée au concept ciblé.



Les œufs et la raclette : un match parfait!



Fête nationale – achat local



Retour en classe



Période des Fêtes



En route vers le 60<sup>e</sup> anniversaire de la FPOQ!

Publicité

**Pour fournir des œufs à 8,6 millions de Québécois.es, ça en fait des poules à nourrir, jour après jour.**

Fédération des producteurs d'œufs du Québec

À votre service depuis 60 ans

œuf.ca



## QUELQUES CHIFFRES SUR LA FRÉQUENTATION DE NOTRE SITE WEB ET NOS MÉDIAS SOCIAUX

**OEUF.CA**

**1 150 436 PAGES VUES**



**33 000 ABONNÉS**



**3 558 ABONNÉS**



**6 455 ABONNÉS**



**GRUPE PRIVÉ PRODUCTEURS  
D'ŒUFS FACEBOOK  
217 MEMBRES**



**INFOLETTRE CONSOMMATEURS  
24 299 ABONNÉS**



**LETRE MENSUELLE – PRODUCTEURS  
D'ŒUFS, ÉLEVEURS DE POULETTES ET  
MEMBRES DE L'INDUSTRIE  
438 ABONNÉS**

### Salut Bonjour

Chaque fois que les œufs du Québec ont été l'ingrédient vedette de la cuisine du chef Jonathan Garnier, de l'émission *Salut Bonjour*, le succès était assuré! Les 27 février (relâche scolaire) et 28 août (retour en classe) derniers, les œufs du Québec ont été mis en valeur par la préparation d'une recette de crêpes salées auxquelles on ajoute un œuf coulant et par l'élaboration d'une quesadilla aux œufs. Tout comme pour la promotion du souper raclette aux œufs, un concours a été lancé, dont le prix au gagnant était une carte cadeau d'épicerie d'une valeur de 1 000 \$. De plus, le chef a très bien su expliquer aux téléspectateurs l'utilité du code de traçabilité sur les œufs. À noter qu'à eux seuls, les placements publicitaires à l'émission *Salut Bonjour* génèrent plus de 50 000 pages vues annuellement sur [oeuf.ca](http://oeuf.ca).

### Magazines

Les magazines sont de très bons outils pour faire découvrir de nouvelles façons d'apprêter les œufs pour une consommation à toute heure du jour. Avec une présence mensuelle sur quatre pages dans le magazine 5-15, trois recettes, dont une à vocation économique, sont présentées. De plus, des infolettres et des capsules vidéo complètent notre collaboration avec ce magazine vendu dans toutes les épiceries du Québec. C'est également avec le très populaire magazine *Ricardo*, bénéficiant d'un lectorat de plus de 1,4 million de lecteurs, que plusieurs recettes avec l'œuf en vedette ont été publiées. À titre d'exemple, soulignons les *Recettes de semaine, simples, mais pas plates (avec des œufs!)* ou *Croque madame étape par étape*, etc.

### Partenariats sportifs et universitaires

Nos partenariats sportifs s'inscrivent dans la continuité, puisque nous avons poursuivi nos ententes annuelles avec les Canadiens de Montréal, la patineuse de vitesse courte piste Kim Boutin ainsi que la skieuse alpine Valérie Grenier, qui a remporté, pour une deuxième fois,

le slalom géant de la Coupe du monde de ski alpin en Slovénie. Finalement, nos partenariats universitaires avec les universités Laval, de Montréal, Sherbrooke et l'UQAM se sont aussi poursuivis afin de rejoindre les communautés étudiantes sur une base régulière.

### EN ROUTE VERS LE 60<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA FPOQ!

Le lancement des célébrations du 60<sup>e</sup> anniversaire de la FPOQ a eu lieu le 31 décembre dernier avec la diffusion d'une publicité soulignant de façon humoristique le rôle essentiel que jouent les productrices et les producteurs d'œufs du Québec dans la vie quotidienne de tous les consommateurs québécois. Cette publicité a été vue pendant la diffusion des émissions qui sont devenues des classiques annuels de fin d'année pour de très nombreux Québécois :

- 1- En direct de l'univers (2,3 millions de téléspectateurs)
- 2- À l'année prochaine (1,8 million)
- 3- Infoman (3,5 millions)
- 4- Bye Bye 2023 (4,5 millions).

Notre publicité a aussi été programmée du 8 au 21 janvier sur les différentes chaînes généralistes et spécialisées francophones telles que TVA, Radio-Canada, Noovo, Télé-Québec, Canal Vie, Casa, Tout.tv, etc.

Finalement, une déclinaison de la publicité a été également publiée dans le quotidien *LaPresse+* les 31 décembre et 1<sup>er</sup> janvier derniers. Notre publicité a récolté plus de 6 000 visionnements, ce qui représente un nombre quatre fois plus élevé que la moyenne des autres annonceurs! C'est donc un très bon départ pour les festivités de l'année 2024!

**Marie-Isabel Martineau**  
Directrice marketing et communications





# Communications et relations publiques

Dans un organisme comme la Fédération des producteurs d'œufs du Québec (FPOQ), le travail de communication en est d'abord un de transmission de l'information aux consommateurs, aux producteurs, aux gouvernements, aux médias ainsi qu'à tous les intervenants de la chaîne de mise en marché des œufs. C'est aussi à l'équipe des communications que revient la tâche d'organiser les consultations et de résumer ce qui a été exprimé par les participants. L'année 2023 a été marquée par les préparatifs du 60<sup>e</sup> anniversaire de la Fédération, par une consultation sur la valeur du quota, par la participation de la FPOQ au mouvement d'appui au projet de loi C-282 et par le dossier de la réduction de l'empreinte carbone de la production.

## LES PRÉPARATIFS DU 60<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE

### Cahiers historiques

Chaque décennie qui passe ajoute à l'histoire des faits marquants qui doivent être racontés dans un livre, dans une vidéo ou dans le cadre de conférences. L'histoire nous permet de nous remémorer les étapes charnières de notre vie collective et, pour ceux qui ne l'ont pas vécue, d'en apprendre sur ceux et celles qui ont bâti notre société et nos organisations. En 2024, la Fédération fête ses 60 ans d'existence, et il importe de relater les combats du passé qui ont mené à la gestion de l'offre et à tous les outils et programmes mis en place autour de ce système afin qu'il s'adapte aux nouveaux enjeux que chaque décennie apporte. Des livres historiques ont été rédigés pour souligner le 25<sup>e</sup>, le 40<sup>e</sup> et le 50<sup>e</sup> anniversaire. Pour ce 60<sup>e</sup>, nous n'avons pas revisité l'histoire de façon chronologique, mais plutôt en fonction de trois angles dans trois cahiers thématiques parus dans La terre de chez nous. Au début, la Fédération était principalement au service des producteurs. Puis, une fois que la gestion de l'offre et ses différents programmes et outils ont été mis en place, la Fédération a pu se consacrer aux partenaires de la filière pour développer une culture de collaboration avec ces derniers. Entre-temps, la Fédération s'est également mise au service des consommateurs afin de répondre aux attentes de ceux-ci. Vous pouvez retrouver ces cahiers historiques thématiques dans ce rapport annuel puisqu'ils y ont été joints afin de former le document souvenir : *À votre service depuis 60 ans*.

### Organisation des festivités

L'équipe du marketing et des communications a travaillé à l'organisation des festivités du 60<sup>e</sup> anniversaire. Cette fête est aussi une occasion pour de nombreux partenaires de la filière de rencontrer les producteurs, de réseauter et d'obtenir une visibilité au sein de l'industrie des œufs. C'est à l'équipe des communications de s'assurer de prendre un soin minutieux des partenaires qui commanditent l'événement. Comme 2024 sera aussi l'année où nous organisons la Réunion d'été des POC, nous avons sollicité, en 2023, plus d'une centaine de commanditaires potentiels et avons proposé un plan de commandites composé des catégories Diamant, Platine, Or, Argent, Bronze et à la carte. En tout, 28 entreprises et organismes ont commandité les festivités du 60<sup>e</sup> anniversaire, la Réunion d'été des POC et le tournoi de golf annuel au profit de la Fondation Olo. Les liens serrés qui unissent la Fédération à ses partenaires de filière se retrouvent aussi dans le travail collaboratif qui se fait annuellement lors des événements festifs comme le tournoi de golf et l'AGA. Nous tenons à remercier nos partenaires pour leur participation année après année à nos

événements, et particulièrement pour l'appui qu'ils ont donné à l'organisation de cette année 2024 toute spéciale.

## LA FÉDÉRATION SE FAIT ENTENDRE

Dans le contexte du projet de loi C-282 qui vise à empêcher le Canada de céder des parts de marché des productions sous gestion de l'offre en échange de l'accès aux marchés étrangers pour d'autres secteurs de l'économie canadienne, la Fédération est allée expliquer, mémoire en main, les bienfaits du document législatif proposé aux députés qui siègent au comité sur le commerce international de la Chambre des communes.

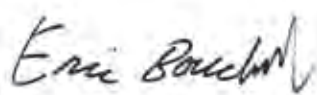
Au cours des consultations menées par les POC sur l'élaboration d'une feuille de route menant vers la carboneutralité, la Fédération a déposé un mémoire qui traduit les questions que nos producteurs siégeant au comité environnement se sont posées. La Fédération des producteurs d'œufs du Québec réfléchit depuis un bon bout de temps à la façon dont il faudra s'y prendre pour comprendre et calculer l'empreinte carbone. Chaque élément inclus ou exclu du calculateur aura une incidence sur les actions futures qui devront être posées par nos producteurs.

## CONSULTER ET FORMER LES PRODUCTEURS

Dans le cadre des festivités du 60<sup>e</sup> anniversaire, un grand travail de recherche et de rédaction sur l'histoire de la Fédération a été fait en 2023. L'occasion était belle pour revoir avec les producteurs les jalons historiques qui ont été apposés afin de mettre en place le système de gestion de l'offre, ses outils et ses programmes. C'est pourquoi une formation a été donnée, le 31 mai et le 6 juin, sur le commerce régulé des œufs. Pour l'occasion, l'ancien avocat et les présidents de la Fédération, Pierre Brosseau, Michel Gauvin et Serge Lefebvre de même que celui des 13 dernières années, Paulin Bouchard, ont été interviewés par Éric Bouchard sur les diverses actions menées en lien avec l'érection du système de la gestion de l'offre et sa défense dans le cadre des ententes de libéralisation du commerce, sur le partage des allocations et sur les programmes d'accès au quota. Enfin, des présentations ont été faites sur le fonctionnement du produit industriel, sur les programmes d'œufs destinés à la transformation et sur le cadre réglementaire qui régit les activités de la Fédération et de ses producteurs.

Forts de l'expérience de consultation d'avril 2022 sur les programmes d'accès au quota et de la formation sur le commerce régulé des œufs du 31 mai et du 6 juin 2023, les producteurs étaient mieux outillés pour être consultés sur un autre enjeu propre aux producteurs sous gestion de l'offre, soit la valeur du quota. La consultation s'est tenue lors de l'AGE du 30 novembre. L'organisation de cette consultation a été confiée à l'équipe des communications et au Groupe AGÉCO. Un rapport de consultation a été produit par le service des communications et a été présenté aux assemblées régionales de février 2024.

Tout ce travail met la table pour les tâches qui seront à effectuer dans le cadre des processus qui mèneront à l'élaboration du plan stratégique 2024-2029 ainsi qu'au mémoire que la Fédération aura à présenter en janvier 2025 dans le cadre de l'évaluation périodique de la RMAAQ.



Eric Bouchard  
Conseiller aux communications



# IMPLICATIONS SOCIALES 2023

Afin de s'impliquer auprès de la collectivité québécoise, la Fédération des producteurs d'œufs du Québec a participé à des collectes de fonds et offert en dons des milliers d'œufs pour combattre la faim. Voici une courte liste de nos principales implications sociales pour l'année 2023.



La Fondation Olo a pour mission de donner une chance égale aux familles de mettre au monde des bébés en santé et d'acquérir de saines habitudes alimentaires tôt dans la vie. Cette année, lors de sa Classique annuelle de golf, les producteurs d'œufs ont amassé une somme record de 85 500 \$. La Fédération est particulièrement fière de ce partenariat solide et qui dure depuis maintenant plus de 20 ans.



Le Club des petits déjeuners s'engage à nourrir le potentiel des enfants en veillant à ce que le plus grand nombre possible ait accès à un petit déjeuner nutritif. Le partenariat entre les producteurs d'œufs et le Club des petits déjeuners a vu le jour en 2000. Pour l'année 2023, une combinaison d'œufs en coquille et d'œufs cuits durs a été offerte aux enfants dans les différents programmes de petits déjeuners au Québec. Ces dons d'œufs représentent une valeur de 50 000 \$.



Leucan s'engage, depuis plus de 40 ans, à soutenir les enfants atteints de cancer et leur famille. Annuellement, la Fédération remet 25 000 \$ en dons à Leucan et devient ainsi le partenaire provincial du dépannage alimentaire des familles de l'association pendant le temps des Fêtes. Les producteurs d'œufs sont heureux de ce partenariat qui apporte un soutien précieux à plusieurs familles.



**La Tablée  
des Chefs**

Depuis 2002, La Tablée des chefs a permis de nourrir des gens en situation d'insécurité alimentaire en distribuant des plats cuisinés. De plus, elle développe l'autonomie alimentaire des jeunes à travers ses différents programmes. Pour l'année 2023, la Fédération a offert des œufs dans le cadre du programme des Camps culinaires de la saison estivale (juin, juillet et août) qui avaient lieu dans les écoles de cuisine de Longueuil, de Montréal, de Laval et de Québec. Ce beau partenariat rejoint plus particulièrement les nouvelles générations.



Encore une fois cette année, les Banques alimentaires du Québec ont été très sollicitées. Par le biais des 19 membres Moisson et de leurs 13 membres associés, la Fédération a contribué de façon significative auprès de 1 200 organismes en offrant des milliers de douzaines d'œufs.



Le Bac alimentaire a été créé par l'association étudiante de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM pour contrer la précarité financière étudiante. L'objectif est d'offrir une aide alimentaire aux étudiants et étudiantes et de leur permettre une alimentation variée et nutritive. Certains se trouvent en situation financière parfois plus difficile, ce qui peut devenir une cause de décrochage scolaire. La Fédération est donc heureuse d'appuyer cette initiative en offrant des œufs aux étudiants durant l'année scolaire. Pour l'année 2023, 1 970 étudiants ont bénéficié de ce programme.



Provisions communautaires est un organisme situé sur la Rive-Sud de Montréal qui vient en aide à des milliers de familles dans le besoin. C'est avec grand plaisir que la Fédération a répondu à son appel en faisant des dons d'œufs dans le cadre de son programme des paniers de Noël. Cette activité a soutenu, en denrées nutritives et en raison de besoins alimentaires grandissants, de nombreuses familles de la région.



# Faits saillants de la production d'œufs au Québec

PRODUCTION TOTALE D'ŒUFS **1 889 497 571**

Nombre de poules pondeuses

**5 932 861**

Nombre d'œufs pondus par poule

**318**

Poules pondeuses par entreprise

**29 813**



Nombre de producteurs

**200**

Pourcentage de la production canadienne

**20,4%**

Unités de quota vendues (SCVQ)

**3 247**



Parts des œufs acheminés à la transformation

**24,2%**

Nombre de poules - Programme d'œufs de spécialité pour le produit industriel (PSPI)

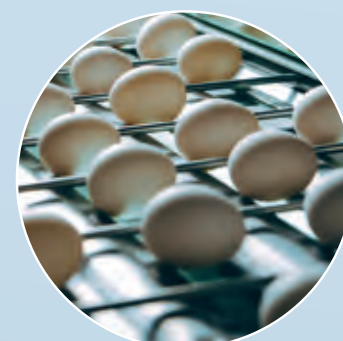
**183 267**

Nombre de poules - Programme d'œufs destinés à la transformation (ODT)

**293 818**

Nombre d'œufs acheminés à la transformation

**456 585 840**



Part des œufs classiques vendus au Québec

**93,1%**

Part des œufs de spécialité vendus au Québec (incluant omega 3)

**6,9%**

Autosuffisance de la production au Québec

**85,90%**

Dons (œufs)

**1 122 795**



Prix des œufs aux transformateurs

**1,68\$**

Prix moyen d'une douzaine au détail (classique blanc, calibre gros)

**3,38\$**

Prix payé par douzaine aux producteurs (classique blanc, calibre gros)

Conventionnel  
**2,54\$**

Aménagé  
**2,64\$**





# Statistiques détaillées

## NOMBRE DE PRODUCTEURS, DE PONDEUSES, QUOTA MOYEN ET PRODUCTION TOTALE, QUÉBEC, 1975 À 2023

ANNÉE	NOMBRE DE PRODUCTEURS	NOMBRE DE PONDEUSES	QUOTA MOYEN PAR PRODUCTEUR	PRODUCTION TOTALE (DOUZAINES)
1975	392	3 771 040	9 620	71 649 760
1980	277	3 535 392	12 763	67 172 448
1985	201	3 205 752	15 949	60 909 288
1990	164	3 032 465	18 491	64 894 751
1995	132	3 002 140	22 743	68 448 792
2000	112	3 310 857	39 561	78 467 311
2005	103	3 587 655	34 832	89 655 498
2010	104	3 761 415	36 167	93 997 761
2011	107	3 823 733	35 736	97 275 768
2012	108	3 917 599	36 274	99 663 719
2013	108	4 008 978	37 120	101 988 400
2014	108	4 165 725	38 572	105 976 044
2015	113	4 338 581	38 395	110 373 501
2016	130	4 679 780	35 998	119 053 603
2017	141	4 991 447	35 400	126 982 412
2018	157	5 205 142	32 188	138 144 469
2019	165	5 420 350	31 894	143 856 089
2020	178	5 721 823	32 145	151 857 182
2022	199	5 721 421	27 913	151 846 522
<b>2023</b>	<b>200</b>	<b>5 932 861</b>	<b>28 800</b>	<b>157 458 131</b>

Source : FPOQ.



### NOMBRE DE QUOTA PAR RÉGION, QUÉBEC, 2016 À 2023

		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Est du Québec	Est du Québec	107 591	118 251	116 919	122 838	121 577	129 012	129 877	148 428
	Québec/Beauce	1 092 102	1 221 709	1 240 122	1 287 712	1 347 824	1 289 001	1 293 557	1 306 567
	Saguenay-Lac-Saint-Jean	186 093	199 250	206 964	214 513	224 585	219 494	216 157	212 597
	Total	1 385 786	1 539 210	1 546 005	1 625 063	1 693 986	1 637 507	1 639 591	1 667 592
Ouest du Québec	Outaouais-Laurentides/ Abitibi-Témiscamingue	230 242	246 812	192 211	230 418	225 510	233 088	235 445	244 642
	Saint-Hyacinthe/ Saint-Jean-Valleyfield	1 759 521	1 904 681	1 841 754	1 969 374	2 056 803	2 095 781	2 062 025	2 183 552
	Total	1 989 763	2 151 493	2 033 965	2 199 792	2 282 313	2 328 869	2 297 470	2 428 194
Deux rives	Rive-Nord	268 621	315 960	365 516	368 630	422 178	431 145	438 853	454 384
	Nicolet/Sherbrooke	1 035 610	984 784	1 090 050	1 069 020	1 156 691	1 148 986	1 178 864	1 209 889
	Total	1 304 231	1 300 744	1 455 566	1 437 650	1 578 869	1 580 131	1 617 717	1 664 273
<b>Total général</b>		<b>4 679 780</b>	<b>4 991 447</b>	<b>5 053 536</b>	<b>5 262 505</b>	<b>5 555 168</b>	<b>5 546 507</b>	<b>5 554 778</b>	<b>5 760 059</b>

Source: FPOQ.

### NOMBRE DE PRODUCTEURS PAR RÉGION, QUÉBEC, 2016 À 2023

		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Est du Québec	Est du Québec	8	8	8	8	10	12	12	12
	Québec/Beauce	33	38	41	41	42	43	44	41
	Saguenay-Lac-Saint-Jean	6	7	8	8	9	9	8	8
	Total	47	53	57	57	61	64	64	61
Ouest du Québec	Outaouais-Laurentides/ Abitibi-Témiscamingue	10	11	14	16	15	16	15	16
	Saint-Hyacinthe/ Saint-Jean-Valleyfield	39	40	43	46	51	59	61	59
	Total	49	51	57	62	66	75	76	75
Deux rives	Rive-Nord	12	12	13	13	17	19	21	21
	Nicolet/Sherbrooke	22	25	30	33	34	38	38	43
	Total	34	37	43	46	51	57	59	64
<b>Total général</b>		<b>130</b>	<b>141</b>	<b>157</b>	<b>165</b>	<b>178</b>	<b>196</b>	<b>199</b>	<b>200</b>

Source: FPOQ.


**RÉPARTITION DES QUOTAS AU 31 DÉCEMBRE 2023 (UNITÉS DE QUOTA EN PRODUCTION)**

RÉGIONS SYNDICALES			MOINS DE 1 999	2 000 À 4 999	5 000 À 9 999	10 000 À 19 999	20 000 À 49 999	50 000 À 99 999	100 000 ET +	TOTAL
Est du Québec	Est du Québec	Producteurs	3	-	-	7	2	-	-	12
		Quota	2 901	-	-	101 249	44 278	-	-	148 428
		Quota moyen	967	-	-	14 464	22 139	-	-	12 369
	Québec/Beauce	Producteurs	3	2	2	14	12	6	2	41
		Quota	1 518	7 531	18 635	212 525	362 241	382 781	321 336	1 306 567
		Quota moyen	759	3 766	9 318	15 180	30 187	63 797	160 668	31 867
	Saguenay-Lac-St-Jean	Producteurs	-	1	-	3	3	1	-	8
		Quota	-	4 473	-	43 657	98 197	66 270	-	212 597
		Quota moyen	-	4 473	-	14 552	32 732	66 270	-	26 575
	<b>TOTAL</b>	Producteurs	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>24</b>	<b>17</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>61</b>
		Quota	<b>4 419</b>	<b>12 004</b>	<b>18 635</b>	<b>357 431</b>	<b>504 716</b>	<b>449 051</b>	<b>321 336</b>	<b>1 667 592</b>
		Quota moyen	<b>884</b>	<b>4 001</b>	<b>9 318</b>	<b>14 893</b>	<b>29 689</b>	<b>64 150</b>	<b>160 668</b>	<b>27 338</b>
Ouest du Québec	Outaouais-Laurentides/Abitibi-Témis.	Producteurs	7	-	1	4	2	2	-	16
		Quota	3 841	-	7 816	51 478	52 471	129 036	-	244 642
		Quota moyen	549	-	7 816	12 870	26 236	64 518	-	15 290
	St-Hyacinthe/St-Jean-Valleyfield	Producteurs	3	3	8	12	20	9	4	59
		Quota	1 679	8 687	58 130	158 069	648 159	607 576	701 252	2 183 552
		Quota moyen	560	2 896	7 266	13 172	32 408	67 508	175 313	37 009
	<b>TOTAL</b>	Producteurs	<b>10</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>16</b>	<b>22</b>	<b>11</b>	<b>4</b>	<b>75</b>
		Quota	<b>5 520</b>	<b>8 687</b>	<b>65 946</b>	<b>209 547</b>	<b>700 630</b>	<b>736 612</b>	<b>701 252</b>	<b>2 428 194</b>
		Quota moyen	<b>552</b>	<b>2 896</b>	<b>7 327</b>	<b>13 097</b>	<b>31 847</b>	<b>66 965</b>	<b>175 313</b>	<b>32 376</b>
Deux rives	Rive-Nord	Producteurs	1	-	4	7	8	1	-	21
		Quota	211	-	32 854	114 538	249 243	57 538	-	454 384
		Quota moyen	211	-	8 214	16 363	31 155	57 538	-	21 637
	Nicolet-Sherbrooke	Producteurs	7	1	2	10	16	6	1	43
		Quota	3 461	2 617	16 040	117 461	489 774	467 491	113 045	1 209 889
		Quota moyen	494	2 617	8 020	11 746	30 611	77 915	113 045	28 137
	<b>TOTAL</b>	Producteurs	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>17</b>	<b>24</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>64</b>
		Quota	<b>3 672</b>	<b>2 617</b>	<b>48 894</b>	<b>231 999</b>	<b>739 017</b>	<b>525 029</b>	<b>113 045</b>	<b>1 664 273</b>
		Quota moyen	<b>459</b>	<b>2 617</b>	<b>8 149</b>	<b>13 647</b>	<b>30 792</b>	<b>75 004</b>	<b>113 045</b>	<b>26 004</b>
<b>GRAND TOTAL</b>	Producteurs	<b>24</b>	<b>7</b>	<b>17</b>	<b>57</b>	<b>63</b>	<b>25</b>	<b>7</b>	<b>200</b>	
	Quota	<b>13 611</b>	<b>23 308</b>	<b>133 475</b>	<b>798 977</b>	<b>1 944 363</b>	<b>1 710 692</b>	<b>1 135 633</b>	<b>5 760 059</b>	
	Quota moyen	<b>567</b>	<b>3 330</b>	<b>7 851</b>	<b>14 017</b>	<b>30 863</b>	<b>68 428</b>	<b>162 233</b>	<b>28 800</b>	
	% des producteurs	<b>12,0%</b>	<b>3,5%</b>	<b>8,5%</b>	<b>28,5%</b>	<b>31,5%</b>	<b>12,5%</b>	<b>3,5%</b>	<b>100%</b>	
	% du quota	<b>0,2%</b>	<b>0,4%</b>	<b>2,3%</b>	<b>13,9%</b>	<b>33,8%</b>	<b>29,7%</b>	<b>19,7%</b>	<b>100%</b>	
ODT	Producteurs	0	0	1	1	4	2	0	8	
	Quota	0	0	7 921	13 887	142 256	121 196	0	285 260	
	Quota moyen	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7 921</b>	<b>13 887</b>	<b>35 564</b>	<b>60 598</b>	<b>0</b>	<b>35 658</b>	

Source : FPOQ. Quota moyen par producteur par région, Québec, 2015 à 2023



### QUOTA MOYEN PAR PRODUCTEUR PAR RÉGION, QUÉBEC, 2016 À 2023

		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Est du Québec	Est du Québec	13 449	14 781	14 615	15 355	12 158	10 751	10 823	12 369
	Québec/Beauce	33 094	32 150	30 247	31 408	32 091	24 388	29 399	31 867
	Saguenay-Lac-Saint-Jean	31 016	28 464	25 871	26 814	24 954	23 906	27 020	26 575
	Total	29 457	28 991	27 439	28 510	27 770	25 586	25 619	27 338
Ouest du Québec	Outaouais-Laurentides/ Abitibi-Témiscamingue	23 024	22 437	13 729	14 401	15 034	14 568	15 696	15 290
	Saint-Hyacinthe/ Saint-Jean-Valleyfield	45 116	47 617	42 831	42 812	40 329	35 522	33 804	37 009
	Total	40 607	42 186	35 684	35 481	34 581	31 052	30 230	32 376
Deux rives	Rive-Nord	22 385	26 330	28 117	28 356	24 834	22 692	20 898	21 637
	Nicolet/Sherbrooke	47 073	39 391	36 335	32 394	34 020	30 236	31 023	28 137
	Total	38 360	35 155	33 850	31 253	30 958	27 722	27 419	26 004
<b>Total général</b>		<b>35 998</b>	<b>35 400</b>	<b>32 188</b>	<b>31 894</b>	<b>31 209</b>	<b>28 299</b>	<b>27 913</b>	<b>28 800</b>

Source : FPOQ.

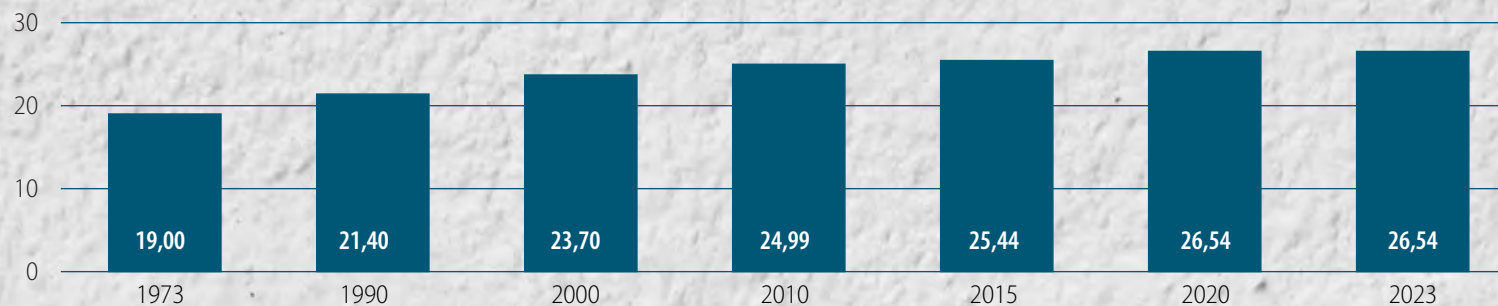
### NOMBRE DE PRODUCTEURS, QUOTA TOTAL ET MOYEN PAR STRATE DE QUOTA, QUÉBEC, 2010 À 2023

ANNÉES		MOINS DE 1 999	2 000 À 4 999	5 000 À 9 999	10 000 À 19 999	20 000 À 49 999	50 000 ET PLUS	TOTAL
2010	Producteurs	1	2	18	20	40	23	104
	Quota	1 738	5 071	134 022	289 289	1 260 085	2 071 210	3 761 415
	Quota moyen	1 738	2 536	7 446	14 464	31 502	90 052	36 167
	% producteurs	1,0%	1,9%	17,3%	19,2%	38,5%	22,1%	100%
	% quota	0,1%	0,1%	3,6%	7,7%	33,5%	55,1%	100%
2015	Producteurs	4	3	13	24	41	28	113
	Quota	600	5 524	103 052	342 779	1 273 563	2 613 063	4 338 581
	Quota moyen	300	1 841	7 927	14 282	31 063	93 324	38 395
	% producteurs	3,5%	2,7%	11,5%	21,2%	36,3%	24,8%	100%
	% quota	0,0%	0,1%	2,4%	7,9%	29,4%	60,2%	100%
2020	Producteurs	19	5	11	49	62	32	178
	Quotas	11 663	19 525	90 714	718 175	1 890 321	2 824 770	5 555 168
	Quota moyen	614	3 905	8 247	14 657	30 489	227 382	31 209
	% producteurs	10,7%	2,8%	6,2%	27,5%	34,8%	18,0%	100%
	% quota	0,2%	0,4%	1,6%	12,9%	34,0%	50,8%	100%
2021	Producteurs	23	6	21	53	63	30	196
	Quotas	14 397	21 900	168 691	764 488	1 897 491	2 679 540	5 546 507
	Quota moyen	626	3 650	8 033	14 424	30 119	226 249	28 299
	% producteurs	11,7%	3,1%	10,7%	27,0%	32,1%	15,3%	100%
	% quota	0,3%	0,4%	3,0%	13,8%	34,2%	48,3%	100%
2022	Producteurs	22	11	24	50	62	30	199
	Quotas	12 752	36 378	196 741	733 314	1 894 556	2 681 037	5 554 778
	Quota moyen	580	3 307	8 198	14 666	30 557	225 607	27 913
	% producteurs	11,1%	5,5%	12,1%	25,1%	31,2%	15,1%	100%
	% quota	0,2%	0,7%	3,5%	13,2%	34,1%	48,3%	100%
2023	Producteurs	24	7	17	57	63	32	200
	Quotas	13 611	23 308	133 475	798 977	1 944 363	2 846 325	5 760 059
	Quota moyen	567	3 330	7 851	14 017	30 863	88 948	28 800
	% producteurs	12,0%	3,5%	8,5%	28,5%	31,5%	16,0%	100%
	% quota	0,2%	0,4%	2,3%	13,9%	33,8%	49,4%	100%

Source : FPOQ.



### TAUX DE PONTE AU CANADA, 1973 À 2023 (DOUZAINES D'ŒUFS PAR POULE PAR ANNÉE)



Source: POC.

### RÉPARTITION DU PRIX PAYÉ PAR DOUZAINE D'ŒUFS SELON LE CALIBRE, 2020 À 2023

CALIBRE	2020			2021			2022			2023		
	CONVENTIONNEL	PRIX DU MARCHÉ	ENRICHI	CONVENTIONNEL	PRIX DU MARCHÉ	ENRICHI	CONVENTIONNEL	PRIX DU MARCHÉ	ENRICHI	CONVENTIONNEL	PRIX DU MARCHÉ	ENRICHI
Extra gros	2,08 \$	2,12 \$	2,19 \$	2,30 \$	2,35 \$	2,40 \$	2,58 \$	2,63 \$	2,68 \$	2,54 \$	2,59 \$	2,64 \$
Gros	2,08 \$	2,12 \$	2,19 \$	2,30 \$	2,35 \$	2,40 \$	2,58 \$	2,63 \$	2,68 \$	2,54 \$	2,59 \$	2,64 \$
Moyen	1,81 \$	1,84 \$	1,91 \$	2,02 \$	2,07 \$	2,12 \$	2,28 \$	2,33 \$	2,38 \$	2,24 \$	2,29 \$	2,34 \$
Petit	1,41 \$	1,44 \$	1,51 \$	1,62 \$	1,67 \$	1,72 \$	1,93 \$	1,98 \$	2,03 \$	1,89 \$	1,94 \$	1,99 \$
Pee-wee	0,21 \$	0,24 \$	0,31 \$	0,19 \$	0,24 \$	0,29 \$	0,19 \$	0,24 \$	0,29 \$	0,19 \$	0,24 \$	0,29 \$
B	0,47 \$	0,50 \$	0,57 \$	0,45 \$	0,50 \$	0,55 \$	0,45 \$	0,50 \$	0,55 \$	0,45 \$	0,50 \$	0,55 \$
C	0,27 \$	0,30 \$	0,37 \$	0,10 \$	0,15 \$	0,20 \$	0,10 \$	0,15 \$	0,20 \$	0,10 \$	0,15 \$	0,20 \$

Source: FPOQ. À compter de 2020, les données sont en date du 31 décembre.

### NOMBRE DE PRODUCTEURS FOURNISSANT DES ŒUFS POUR LA PRODUCTION DE VACCINS, 2018 À 2023

PROVINCES	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Ontario	1	1	1	1	1	1
Québec	5	5	4	4	4	4
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>5</b>

Source: FPOQ.

### ŒUFS POUR LA PRODUCTION DE VACCINS DESTINÉS À D'AUTRES MARCHÉS (BOÎTES PAR ANNÉE)

PROVINCES	TRANSFORMATION	DON	TOTAL
2020	279652	40039	319691
2021	251792	24828	276620
2022	380308	0	380308
2023	519752	0	519752



**PRODUIT INDUSTRIEL AU QUÉBEC, 2010 À 2023 (BOÎTES PAR ANNÉE)**

ANNÉE	ŒUFS DE TABLE EN SURPLUS	PSPI	INAPTES	TOTAL ŒUFS À LA TRANSFORMATION
2010	993 769	-	42 105	1 035 874
2015	991 887	112 626	39 438	1 143 951
2020	2 447 867	218 957	49 798	2 716 622
2021	2 759 481	393 858	45 361	3 198 700
2022	2 559 784	565 095	38 585	3 163 464
<b>2023</b>	<b>1 977 648</b>	<b>558 940</b>	<b>40 375</b>	<b>2 576 963</b>

**ÉCHANGE D'ŒUFS ENTRE LES POSTES DE CLASSEMENT, 2010 À 2023**

ANNÉE	BOÎTES PAR ANNÉE
2010	259 199
2015	220 858
2020	16 662
2021	9 904
2022	9 476
<b>2023</b>	<b>-</b>

**POURCENTAGE DE POULES PAR TYPE DE LOGEMENT**

2023			
CONVENTIONNEL (INCLUANT LES SYSTÈMES ENRICHISSABLES)	AMÉNAGÉ	VOLIÈRE	PARQUET
34,7 %	38,8 %	18,6 %	7,9 %

\*4 % des poules sont sous régie biologique.





# Liste des sigles et acronymes

ACIA:	Agence canadienne d'inspection des aliments
AGA:	Assemblée générale annuelle
AGE:	Assemblée générale extraordinaire
AQINAC:	Association québécoise des industries de nutrition animales et céréalières
AQO:	Assurance qualité des œufs
AMPQ:	Association des marchés publics du Québec
CA:	Conseil d'administration
CAPÉ:	Coopérative pour l'agriculture de proximité écologique
CNSAE:	Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage
EQCMA:	Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles
FMV:	Faculté de médecine vétérinaire
FPOQ:	Fédération des producteurs d'œufs du Québec
FRAQ:	Fédération de la relève agricole du Québec
GES:	Gaz à effet de serre
LTI:	Laryngotrachéite
MAPAQ:	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
ODT:	Œufs de transformation
MG:	<i>Mycoplasma gallisepticum</i>
PAD 500:	Programme d'aide au démarrage de producteurs d'œufs destinés à la vente directe
PAD-6000:	Programme d'aide au démarrage de nouveaux producteurs d'œufs (6 000 poules)
PGPC:	Programme de gestion de pondoirs en commun
PI:	Produit industriel
POC:	Producteurs d'œufs du Canada
PSA:	Programme de soins aux animaux
PSPI:	Programme d'œufs de spécialité du produit industriel
RIMAQ:	Régime d'indemnisation de maladies avicoles du Québec
RMAAQ:	Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec
SCVQ:	Système centralisé de vente de quota
SE:	<i>Salmonella enteritidis</i>
SFP:	Syndrome de la fausse pondeuse
UPA:	Union des producteurs agricoles
UQAM:	Université du Québec à Montréal



À votre service depuis

60 ANS



MERCI À NOS PARTENAIRES

DIAMANT



PLATINE



OR



ARGENT



L. H. Gray & Son

BRONZE



À LA CARTE





**oeuf.ca**



Fédération des producteurs  
d'œufs du Québec



quebecoeuf



oeufquebec



oeufquebec



oeufquebec

**Maison de l'UPA**  
555, boul. Roland-Therrien, bureau 320  
Longueuil (Québec) J4H 4E7  
Canada  
T 450.679.0530

**oeuf.ca**